

RAPPORT D'ACTIVITÉ
D'ODAS 57
ANNÉE 2023

SOMMAIRE

1	Introduction de la Directrice.....	5
2	Présentation générale d'ODAS 57.....	8
3	Service Qualité d'ODAS 57.....	9
3.1	Préambule.....	9
3.2	Qualité.....	9
3.2.1	Gestion documentaire.....	9
3.2.2	L'évaluation de la qualité des ESSMS	10
3.2.3	Le baromètre social QVCT	12
3.2.4	Gestion des écarts / Gestion des évènements indésirables.....	13
3.3	Santé / Sécurité / Gestion des risques	13
3.3.1	Intégration des risques psychosociaux	13
3.3.2	Organisation de la sécurité incendie (Nouvelle MAS).....	13
3.3.3	Sensibilisation / Formation sécurité	13
3.4	Orientations 2024	14
4	Organisation d'ODAS 57.....	14
4.1	Organisation du FAS	14
4.1.1	Les missions du FAS.....	14
4.1.2	Les moyens humains.....	15
4.1.3	Les personnes accueillies au FAS.....	15
4.1.4	Organisation de l'accompagnement	17
4.1.5	Les moyens éducatifs et pédagogiques	18
4.1.6	Organisation générale du service	21
4.1.7	Évènements marquants en 2023	22
4.2	Organisation du FAP	41
4.2.1	Organisation du service.....	41
4.2.2	Organisation de l'équipe.....	44
4.2.3	Organisation des activités au FAP	45
4.3	Organisation du SAVS	54
4.3.1	Données statistiques.....	54
4.3.2	Équipe éducative.....	55
4.3.3	Activités	56
4.4	Organisation de la MAS	59
4.4.1	Les missions de la Maison d'Accueil Spécialisée	59
4.4.2	Caractéristiques de la population accueillie	60
4.4.3	Un accompagnement global de qualité	64

4.4.4	L'accompagnement socio-éducatif	69
4.4.5	Déménagement dans la nouvelle MAS : une transition réussie	71
4.4.6	Perspectives 2024.....	73
4.5	Organisation de l'ESAT	74
4.5.1	Données chiffrées ESAT Année 2023	74
4.5.2	Bilan des divers soutiens en ESAT :.....	76
4.5.3	Course des « Pères Noël ».....	81
4.5.4	Perspectives	82
4.5.5	Atelier Espaces Verts	82
4.5.6	Activité à l'atelier Blanchisserie.....	84
4.5.7	Cuisine Centrale et satellites	85
4.5.8	Atelier Sous-Traitance	86
4.5.9	Relais La Poste.....	87
4.5.10	Hygiène des Locaux	87
4.6	Organisation des services techniques et logistiques.....	88
4.6.1	SERVICE TECHNIQUE ET TRAVAUX.....	88
4.6.2	Service hygiène des locaux.....	89
4.7	Projets en cours.....	89



1 Introduction de la Directrice

Chaque année, le rapport d'activité décrit l'activité et le fonctionnement d'ODAS 57 pour l'année écoulée. Il rappelle le contexte, le niveau d'activité et les moyens mis en œuvre au travers des événements marquants de l'année.

L'année 2023 a été marquée par l'aboutissement du projet de construction de la nouvelle MAS qui a été inaugurée le 19 octobre 2023. Elle avait ouvert ses portes pour accueillir les résidents et le personnel dès le 5 juillet 2023.

S'il est indéniable que les nouveaux locaux apportent une amélioration du confort de tous et de la qualité de l'accompagnement des usagers, il faut néanmoins souligner que les travaux de menuiserie intérieure n'ayant pas été achevés par l'entreprise titulaire du marché initial, une autre entreprise a été missionnée pour les achever et surtout pallier aux nombreuses malfaçons de l'entreprise précédente. Un dossier contentieux est en cours mais le retard pris sur le chantier a surtout perturbé le plan de financement initial. En effet, les amortissements liés aux investissements inhérents à ce marché de construction auraient dû débuter en 2023 et, au final sont reportés à 2025 ce qui nécessite la constitution de provisions importantes en vue de pouvoir couvrir les amortissements à venir.



La politique volontariste de l'établissement en matière d'amélioration continue de la qualité s'est poursuivie et l'évaluation externe obligatoire a été réalisée en 2023 pour l'ESAT et la MAS par Bureau Véritas, organisme agréé par la HAS. Le rapport d'évaluation a confirmé la qualité du travail fourni par les professionnels et leur adhésion à la démarche d'amélioration continue de la qualité puisque parmi les 18 critères impératifs, nous n'avons eu aucune réserve et obtenu la note maximale permettant de s'affranchir de la mise en œuvre d'un plan d'action même si nous restons mobilisés pour améliorer encore la prestation que nous offrons à nos usagers.

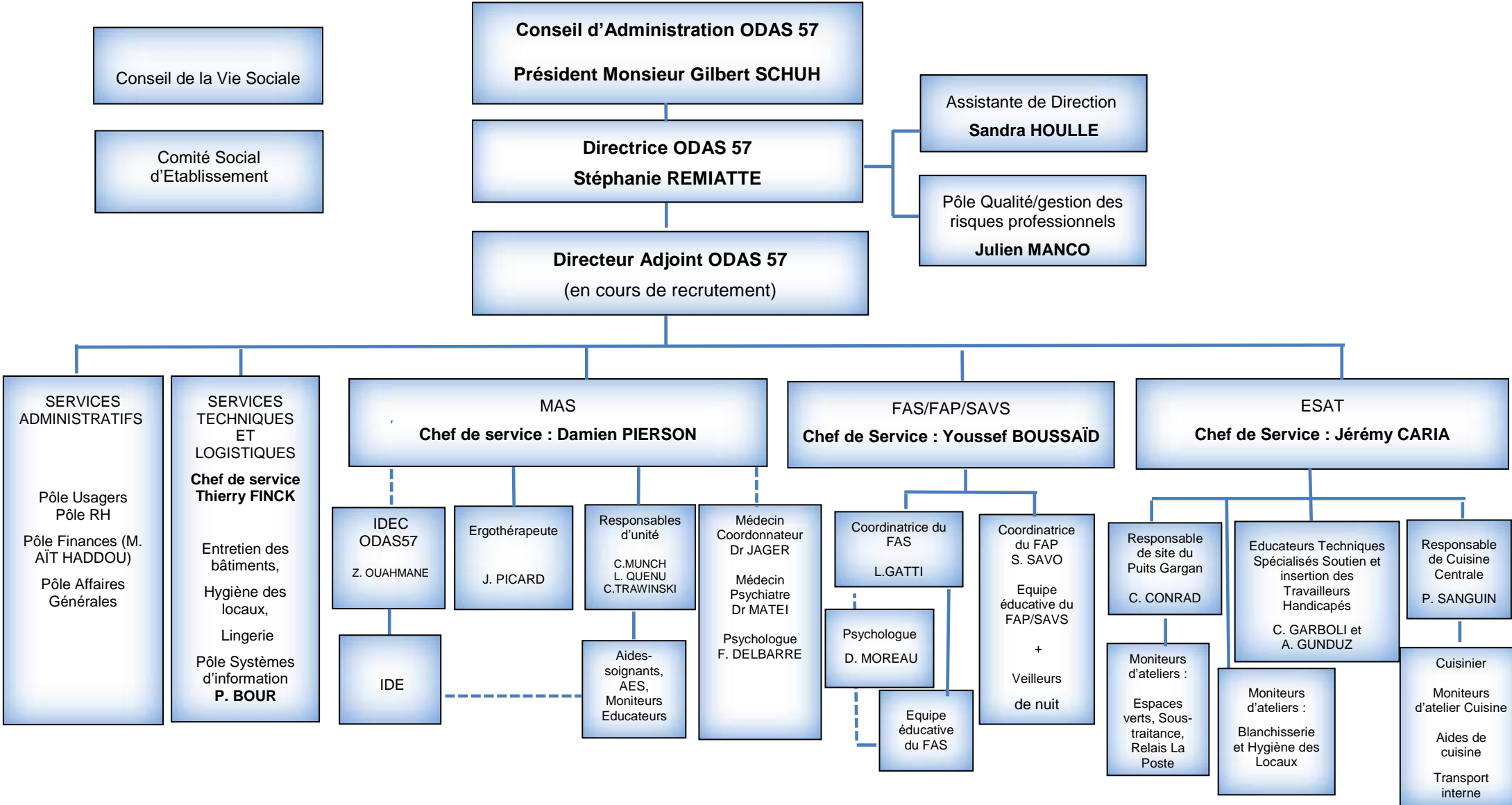
Le volet prévention des Risques Psycho-Sociaux du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels est en passe d'être finalisé et le travail de réflexion sur la Qualité de Vie et Conditions de Travail est en cours avec l'accompagnement de l'ANFH.

Les investissements nécessaires : travaux d'entretien et/ou renouvellement d'équipements (chaudière, véhicules PMR, travaux de toitures, renouvellement du matériel informatique, caméras extérieures, mobilier, matériel médical, équipement pour la cuisine ...) prévus aux PPI des différentes structures ont également été réalisés.

Evolution des investissements				
Comptes	Immobilisations	2022	2023	Evolution 2022/2023
205	Concessions, droits similaires, brevets ...	0,00 €	4 320,00 €	100,00%
211	Terrains	0,00 €	0,00 €	0,00%
213	Bâtiments	0,00 €	0,00 €	0,00%
2135	Installations générales	89 814,31 €	171 474,17 €	90,92%
2151/2153	Installations à caractères spécifique	107 787,00 €	19 017,00 €	-82,36%
2154	Matériel et outillage	15 756,82 €	63 943,59 €	305,82%
2181	Installations générales, aménagements divers ...	0,00 €	6 307,56 €	100,00%
2182	Matériel de transport	65 790,00 €	200 105,11 €	204,16%
2183	Matériel informatique	24 009,90 €	22 651,86 €	-5,66%
2184	Mobilier	0,00 €	159 601,83 €	100,00%
2188	Autres immobilisations corporelles	34 946,28 €	5 095,44 €	-85,42%
231	Constructions en cours	4 563 994,43 €	2 322 723,65 €	-49,11%
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations	27 506,69 €	0,00 €	0,00%
	Total	4 929 605,43 €	2 975 240,21 €	-39,65%

Enfin, le présent rapport d'activité est le reflet de l'ensemble des activités multiples et variées qui sont proposées à nos usagers dans l'ensemble des structures.

ORGANIGRAMME ORGANISATIONNEL
ODAS 57 : OFFRE DEPARTEMENTALE D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET MEDICO-SOCIAL DE MOSELLE-EST
 AU 01/02/2024



MAS : Maison d'Accueil Spécialisée
 FAS : Foyer d'Accueil Spécialisé Arthur Albert

FAP : Foyer d'Accueil Polyvalent Paul Verlaine
 ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

--- Lien fonctionnel ——— Lien hiérarchique

2 Présentation générale d'ODAS 57

ODAS 57 : Offre Départementale d'Accompagnement Social et médico-social de Moselle-Est est un établissement public départemental autonome au titre de l'article L 311-1 et de l'article L 312 -1 du CASF (Code de l'Action Sociale et des Familles).

ODAS 57 est administré comme le prévoit l'article L.315.10 du CASF, par un Conseil d'Administration. Celui-ci est composé de représentants des collectivités territoriales, des autorités de tarification, des personnels et des usagers. ODAS 57 est présidé par le représentant du Président du Conseil Départemental de Moselle.

ODAS 57 est un ESMS (Établissement Social et Médico-Social) multisites qui assure l'accueil et l'accompagnement médico-social de personnes adultes en situation de handicap.

Il s'inscrit dans les lois N° 2002-2 du 2 janvier 2002 et N° 2005-102 du 11 février 2005 et comprend :

- Une Maison d'Accueil Spécialisée ou MAS de 56 places d'accueil permanent + une place d'accueil temporaire.
- Un Foyer d'Accueil Spécialisé ou FAS ; foyer de vie de 15 places d'hébergement + 4 places d'accueil de jour.
- Un établissement et Service d'Aide par le Travail ou ESAT de 113 places établi sur deux sites différents.
- Un Foyer d'Accueil Polyvalent ou FAP comprenant 28 places de FESAT (foyer d'hébergement de l'ESAT) + 5 places pour personnes handicapées vieillissantes + 5 places d'accueil en foyer de vie.
- Un SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) de 23 places permettant à d'autres travailleurs handicapés de l'ESAT de vivre de manière autonome en milieu ordinaire.

Le SAVS est hébergé au sein des locaux du FAP.

Ces différentes structures gérées par ODAS 57 sont réparties sur cinq sites géographiques différents dont 4 situés sur la commune de Petite-Rosselle.

3 Service Qualité d'ODAS 57

3.1 PREAMBULE

L'actualité générale en matière d'organisation de la qualité s'est articulée en 2023 autour de 4 grands axes :

- L'organisation de l'évaluation externe de la MAS les Colombes et de l'ESAT le Puits Gargan.
- La mise à jour du DUERP partie RPS dans les structures d'ODAS 57.
- Le déménagement de la MAS vers les nouveaux locaux.
- Le baromètre social QVCT.

3.2 QUALITE

3.2.1 GESTION DOCUMENTAIRE

Liste des procédures/ instructions/ protocoles mis à jour en 2023 :

Processus	Libellé	Mise à jour
Administration	Mode opératoire – création d'une commande client – d'un BL dans CERIG	12/12/2023
RH	Procédure de communication et de notification des entretiens professionnels	17/01/2023
Sécurité	Signalement d'évènement indésirable grave	14/06/2023
	Procédure de gestion des écarts/ évènements indésirables/ plaintes et réclamation	14/06/2023
Accompagnement	Procédure d'accueil du nouveau résident à la MAS les Colombes	12/05/2023
	Procédure d'admission à la MAS	12/05/2023
Soins	Sécurisation du circuit du médicament au FAS	01/05/2023
	Sécurisation du circuit du médicament à la MAS	18/09/2023

3.2.2 L'EVALUATION DE LA QUALITE DES ESSMS

2 structures d'ODAS 57 ont été évaluées :

- La MAS les Colombes du 20 au 21 septembre 2023.
- L'ESAT le Puits Gargan du 20 au 22 septembre 2023.

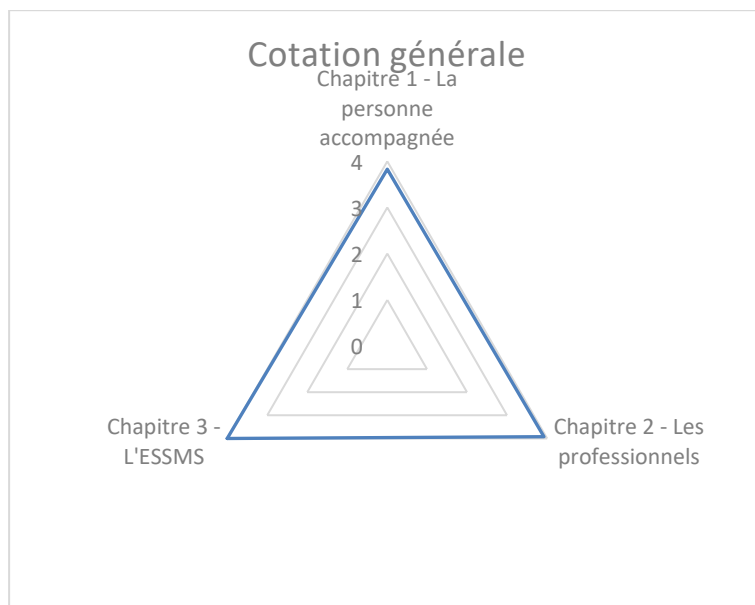
ODAS 57 a décidé de travailler avec « Bureau Veritas » accrédité par la HAS pour réaliser les 2 évaluations externes.

Les rapports définitifs d'évaluation des deux structures ont été validés semaine 45.

Les critères impératifs pour les 2 structures ont été satisfaits.

Les résultats de l'ESAT :

Cotation générale	Notation	% de satisfaction
Chapitre 1 - La personne accompagnée	3,83	95,75
Chapitre 2 - Les professionnels	3,92	98
Chapitre 3 - L'ESSMS	4	100



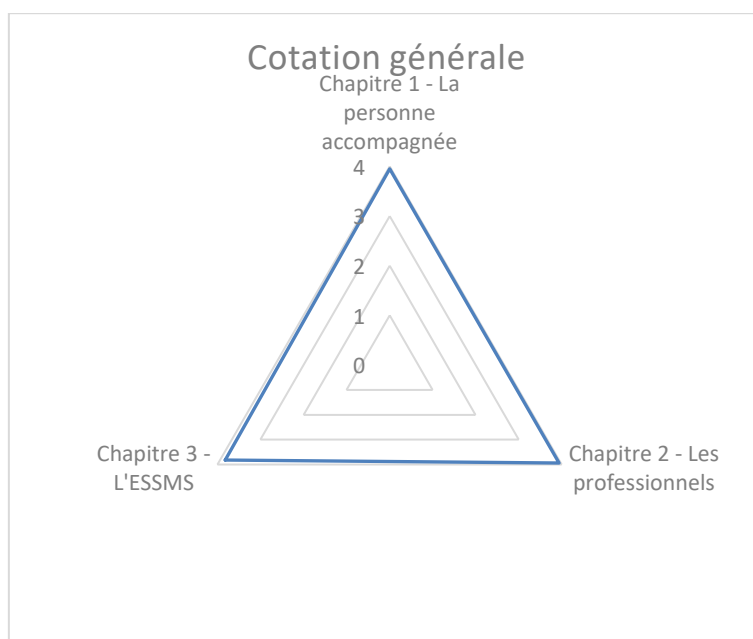
Chapitre 1 - La personne accompagnée	Notation	% de satisfaction
Bientraitance et éthique	4	100
Droits de la personne accompagnée	4	100
Expression et participation de la personne accompagnée	4	100
Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement	4	100
Accompagnement à l'autonomie	3,84	96
Accompagnement à la santé	3,47	86,75
Continuité et fluidité des parcours	3,5	87,5

Chapitre 2 - Les professionnels	Notation	% de satisfaction
Bientraitance et éthique	4	100
Droits de la personne accompagnée	4	100
Expression et participation de la personne accompagnée	4	100
Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement	4	100
Accompagnement à l'autonomie	4	100
Accompagnement à la santé	3,75	93,75
Continuité et fluidité des parcours	4	100

Chapitre 3 - L'ESSMS	Notation	% de satisfaction
Bientraitance et éthique	4	100
Droits de la personne accompagnée	4	100
Expression et participation de la personne accompagnée	4	100
Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement	4	100
Accompagnement à l'autonomie	4	100
Accompagnement à la santé	4	100
Politique ressources humaines	4	100
Démarche qualité et gestion des risques	4	100

Les résultats de la MAS :

Cotation générale	Notation	% de satisfaction
Chapitre 1 - La personne accompagnée	3,95	98,75
Chapitre 2 - Les professionnels	3,94	98,5
Chapitre 3 - L'ESSMS	3,82	95,5



Chapitre 1 - La personne accompagnée	Notation	% de satisfaction
Bientraitance et éthique	4	100
Droits de la personne accompagnée	4	100
Expression et participation de la personne accompagnée	3,9	97,5
Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement	4	100
Accompagnement à l'autonomie	4	100
Accompagnement à la santé	3,97	99,25
Continuité et fluidité des parcours	3,75	93,75

Chapitre 2 - Les professionnels	Notation	% de satisfaction
Bientraitance et éthique	4	100
Droits de la personne accompagnée	4	100
Expression et participation de la personne accompagnée	4	100
Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement	3,71	92,75
Accompagnement à l'autonomie	4	100
Accompagnement à la santé	3,88	97
Continuité et fluidité des parcours	4	100

Chapitre 3 - L'ESSMS	Notation	% de satisfaction
Bientraitance et éthique	4	100
Droits de la personne accompagnée	4	100
Expression et participation de la personne accompagnée	4	100
Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement	3,4	85
Accompagnement à l'autonomie	3,67	91,75
Accompagnement à la santé	3,9	97,5
Politique ressources humaines	3,75	93,75
Démarche qualité et gestion des risques	3,82	95,5

3.2.3 LE BAROMETRE SOCIAL QVCT

En partenariat avec l'ANFH, ODAS 57 s'est lancée dans une démarche QVCT qui se déroule en 2 parties :

- La première partie, pilotée par le Service Qualité consiste à réaliser un baromètre social auprès du personnel des différentes structures
- La deuxième partie, pilotée par le Service RH, consiste à se faire accompagner par un organisme pour dans un premier temps, préciser le baromètre, et dans un second temps identifier et mettre en œuvre les actions prioritaires QVCT. (2024)

Le baromètre social a fait l'objet en amont d'une campagne d'information et d'affichage dans les structures.

Ensuite, les agents ont eu la possibilité de répondre manière anonyme à un questionnaire. Enfin, l'ANFH nous a rendu un bilan par structure qui a été communiqué à la Direction. Ce Baromètre est un des supports qui a servi pour la deuxième partie de la démarche QVCT.

3.2.4 GESTION DES ECARTS / GESTION DES EVENEMENTS INDESIRABLES

La gestion des événements indésirables a fait un pas en avant en 2023 par l'intégration de l'ensemble des écarts dans l'application « QUALITEVAL » et la création progressive des comptes utilisateurs pour les déclarants. L'objectif en 2024 est que chaque agent dispose d'un compte et déclare directement les écarts qu'il constate, dans l'application.

Les procédures ont fait l'objet de 2 mises à jour majeures, l'une pour l'intégration de l'ensemble des situations d'écart et l'autre pour définir les conditions de traitement des événements indésirables graves.

3.3 SANTE / SECURITE / GESTION DES RISQUES

3.3.1 INTEGRATION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Avec l'appui de Mme Houlle, Assistante de Direction, du Service de Santé au Travail et l'association des représentants du CSE, l'évaluation des risques psychosociaux est entrée dans sa seconde étape en 2023 et se poursuit jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2024. Cette seconde étape non terminée en 2023 consiste à identifier et évaluer l'impact des facteurs de risques psychosociaux.

3.3.2 ORGANISATION DE LA SECURITE INCENDIE (NOUVELLE MAS)

Dans le cadre de l'autorisation d'ouverture (commission sécurité), le service qualité avec le service technique a réalisé les procédures sur la conduite à tenir en cas d'incendie et la formation initiale du personnel sur :

- L'utilisation du SSI.
- Les consignes particulières en cas d'incendie.

3.3.3 SENSIBILISATION / FORMATION SECURITE

Le Service Qualité – gestion des risques a organisé 25 campagnes de sensibilisation en 2023 pour une durée cumulée de 30 heures et 193 agents y ont participé (certains agents ayant participé à plusieurs sessions).

On retrouve dans ces sensibilisations des campagnes sur les thèmes suivants :

- Baromètre QVCT.
- Mise à jour des procédures de déclaration des événements indésirables.
- Organisation de l'évaluation externe.
- Formation sécurité incendie (Nouvelle MAS).

- Bilan CPOM/ Projet d'Établissement 2019-2023.
- La rédaction du Projet d'Établissement pour la période 2024-2028.
- La réalisation d'un diagnostic RSE/ Mon Observatoire du Développement Durable.
- La clôture de l'évaluation des risques psychosociaux.

4 **Organisation d'ODAS 57**

4.1 ORGANISATION DU FAS

4.1.1 LES MISSIONS DU FAS

Le FAS « Arthur Albert » situé au 2 Bis Rue du Stade à Petite-Rosselle accueille et héberge 15 personnes en situation de handicap qui ne peuvent pas ou ne peuvent plus exercer une activité professionnelle (retraite ou soucis de santé). Ces personnes disposent cependant de capacités cognitives, physiques et intellectuelles suffisantes pour leur permettre de réaliser la plupart des actes de la vie quotidienne avec ou sans aide humaine.

La structure accueille également 4 personnes du même profil en accueil de jour de 9h30 à 16h30 du lundi au vendredi.

L'équipe éducative propose quotidiennement un panel d'activités éducatives visant à prévenir toute forme de régression, voire à développer les capacités et le degré d'autonomie des personnes accueillies.

Les activités proposées sont diverses et variées (éducatives, ludiques et/ou créatives) et systématiquement adaptées aux capacités des résidents. Elles constituent des outils, des moyens et des supports afin de mettre en œuvre les projets personnalisés des personnes accueillies.

Il peut s'agir d'activités manuelles (bricolage, peinture, jardinage ...), d'activités sportives (marche, gym douce, piscine, parcours psychomoteur ...), d'expression corporelle (théâtre, danse/chant, jeux de mimes ...), d'activités cognitives (jeux de mémoire, lecture de contes, revue de presse ...) ou d'activités de socialisation (courses, sortie à la pâtisserie, visites pédagogiques ...). Ces activités peuvent se dérouler aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du service.

4.1.2 LES MOYENS HUMAINS

Au 31 décembre 2023, le FAS « Arthur Albert » comptait 8 ETP de moniteurs éducateurs, 0,20 ETP de psychologue et 0,03 ETP d'Infirmière Coordinatrice

Deux veilleurs de nuit complètent l'équipe et assurent la surveillance des résidents et des locaux la nuit.

Deux agents de service hospitaliers à temps plein complètent sont chargées de la gestion du linge des personnes accueillies et de l'entretien des locaux.

Enfin, un Chef de Service socio-éducatif (0.40 ETP) exerce des fonctions d'encadrement au sein du service. L'autre partie de son temps est partagée entre le FAP (0.40 ETP) et le SAVS (0.20 ETP).

4.1.3 LES PERSONNES ACCUEILLIES AU FAS

Le FAS « Arthur Albert » accueille 15 résidents en internat et 4 personnes en accueil de jour.

- LES RESIDENTS

Les 15 résidents sont répartis comme suit :

Répartition Hommes/Femmes :

10 Hommes et 5 femmes.

Répartition par âge :

Au 31 décembre 2023, la moyenne d'âge des internes s'élève à 56 ans.
Les 15 chambres du FAS ont été occupées tout au long de l'année.

Protection juridique :

- Tutelle famille 7.
- Tutelle Mandataire judiciaire 7.
- Curatelle renforcée Mandataire judiciaire 1.

L'ensemble des personnes accueillies en internat au FAS « Arthur Albert » bénéficie d'une mesure de protection qui est soit assurée par un membre de la famille, soit par un mandataire judiciaire (UDAF 57 et AT 57).

- **LES PERSONNES ACCUEILLIES EN FAS DE JOUR**

Elles fréquentent le FAS de 9h30 à 16h30 chaque jour de la semaine sauf le week-end, les jours fériés et lors de la fermeture du FAS de jour.

En 2023, les périodes de fermeture ont été les suivantes :

- Du samedi 17 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 inclus.
- Du samedi 15 avril 2023 au lundi 1er mai 2023 inclus.
- Du vendredi 14 juillet 2023 au mardi 15 août 2023 inclus.
- Du samedi 21 octobre 2023 au Dimanche 5 novembre 2023 inclus.
- Du samedi 23 décembre 2023 au Dimanche 7 janvier 2024 inclus.

Comme les internes, les personnes accueillies en journée bénéficient également d'un projet personnel global. Celui-ci est plus axé sur les activités proposées que sur la gestion du quotidien (toilette, habillage, suivi médical, ...) qui relève essentiellement du rôle de la famille.

Toutefois, les contacts entre professionnels et l'entourage familial des personnes en accueil de jour sont réguliers et permettent une approche et un accompagnement complémentaires. Un cahier de liaison est mis à disposition de chaque personne en accueil de jour, pour faciliter autant que possible la communication entre la famille et l'équipe éducative, qui reste également disponible par téléphone.

Les personnes accueillies en journée intègrent les groupes d'activités chaque matin et après-midi et sont donc incluses dans la vie collective de la structure. Elles participent aux activités liées à la vie collective qui visent aussi à maintenir leur autonomie comme notamment les tâches relatives aux repas au même titre que les internes (débarrasser les tables, passer le balai, essuyer et ranger la vaisselle, ...). Dans la mesure du possible, elles participent également aux manifestations et/ou événements spécifiques mis en place par l'équipe éducative tant à l'intérieur du foyer qu'à l'extérieur. Ce travail se fait systématiquement en lien avec les familles, notamment pour des questions d'organisation des transports.

Caractéristiques des personnes en accueil de jour au 31/12/2023 :

- 1 homme âgé de 40 ans.
- 3 femmes dont une âgée de 26 ans, une de 63 ans et l'autre de 36 ans.

La moyenne d'âge des personnes accueillies en journée s'élève à 41 ans.

4.1.4 ORGANISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

Les projets personnalisés introduits par la Loi 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale constituent pour chaque personne accueillie la ligne directrice de l'accompagnement proposé par le service. Ainsi, chaque personne bénéficie d'un accompagnement individualisé et adapté à ses difficultés, ses envies et ses besoins.

Plusieurs niveaux d'accompagnement sont proposés aux personnes accueillies (laisser faire, guider verbalement, faire avec, faire à leur place de) dans le but de leur permettre de développer leur niveau d'autonomie, leurs capacités et leurs compétences ou, à défaut, d'éviter toute forme de régression.

Chaque projet personnalisé définit pour chaque personne accueillie des objectifs à atteindre, les moyens humains, techniques et matériels nécessaires à la réalisation de ceux-ci ainsi que des critères d'évaluation permettant de réajuster le projet, le cas échéant.

Les activités à l'intérieur et à l'extérieur du service ainsi que l'individualisation de l'accompagnement proposé sont des supports incontournables pour atteindre les objectifs fixés par chaque projet personnalisé.

Indépendamment des activités mises en place en journée, l'équipe éducative propose également des activités sportives, ludiques et culturelles en soirée ou lors des week-ends pour favoriser la socialisation et l'intégration des personnes accueillies.

La journée type au F.A.S.

La journée-type des résidents se décline comme suit :

- 06h15 – 08h30 : réveils échelonnés + accompagnement à la toilette de certains résidents.
- 07h15 – 08h45 : petit-déjeuner et prise des traitements.
- 08h30 – 10h00 : accompagnement à la toilette de certains résidents et rangement de la chambre, réfection du lit.
- 10h00 – 12h00 : activités (avec une pause de 10 mins vers 11h).
- 12h00 : prise des traitements.
- 12h00 – 13h00 : repas pris au self de la Résidence Paul Verlaine.
- 13h00 – 14h00 : temps libre pour les résidents, repos.
- 14h00 – 16h00 : activités (avec une pause de 10 mins vers 15h.)
- 16h00 – 16h30 : goûter, temps calme.
- 16h30 – 19h00 : récupération du linge de la veille en buanderie et accompagnements individuels.
- 19h00 – 20h00 : repas, services (vaisselle, tables, ...).
- 20h00 – 21h15 : temps calme, accompagnement au coucher pour certains résidents, tisane.
- 22h00 : coucher avec possibilité de s'occuper en chambre.

Cette journée-type peut être aménagée en fonction des projets personnels globaux des résidents, de leur niveau d'autonomie et de leurs envies.

Comme évoqué précédemment, l'accompagnement au sein du FAS « Arthur Albert » vise au maintien et au développement des potentialités et de l'autonomie des personnes accueillies. Les temps d'accompagnement se structurent autour de deux axes principaux et de deux espaces-temps bien distincts mais cependant complémentaires.

- **Les activités éducatives**

Quatre activités sont proposées aux personnes accueillies chaque jour du lundi au vendredi : deux le matin de 10h à 12h et deux l'après-midi de 14h à 16h. Un thème principal est défini chaque année qui constitue le fil conducteur des activités mises en place. En 2023, le thème retenu était « la nature ».

Les activités proposées sont diverses et variées. Elles servent de support à la réalisation des objectifs définis pour chaque personne accueillie dans leur projet personnalisé.

Ainsi, les personnes accueillies ont pu s'atteler avec l'aide des éducateurs à repeindre les murs intérieurs du foyer, pour y apporter de la couleur et de la gaieté. Elles ont réalisé des objets de décoration et laissé parler leur créativité et leur imagination en « art-déco », pour embellir les parties communes et investir pleinement les lieux.

Les personnes accueillies sont également allées profiter de longues balades en forêt pour ramasser des fleurs et différents matériaux qui ont servi de support pour la décoration.

Une participation active avec le jardin partagé du BRUCH a également été menée et a permis aux personnes accueillies de s'investir et de participer aux différentes étapes dans la culture (semis, plantation, récolte).

Les personnes accueillies se sont également renseignées lors de l'activité expression sur les différentes cultures possibles et les conditions climatiques favorables pour cultiver les différents fruits et légumes.

Certaines ont pu profiter de séances de natation pour parfaire leur nage et/ou profiter de l'eau pour se relaxer et réduire les douleurs musculaires à la piscine de Freyming-Merlebach.

Toutes les personnes accueillies ont participé à des promenades et des sorties en Moselle.

Enfin, les personnes accueillies les plus jeunes ont entretenu leur forme physique en faisant du « sport » soit sur les terrains de proximité soit au FAS.

Les plus âgées ont préféré la « gym douce », « les parcours psychomoteurs » et tous ont apprécié l'atelier « esthétique » qui permet de travailler sur l'estime de soi et la valorisation à travers l'image renvoyée aux autres.

En moyenne, une personne accueillie au FAS participe à 8 activités par semaine. Les plus jeunes sont les plus actifs et les plus sollicités. Les plus âgés ont, quant à eux, plus de possibilités pour se reposer, faire la sieste et passer du temps dans leur chambre.

Exemple de programme hebdomadaire d'activités proposé :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
De 10h à 12h	REUNION DE VIE	EXPRESSION	JEUX DE SOCIETE	DANSE/CHANT	ESTHETIQUE
De 14h à 16h	MARCHE	ACTIVITES MANUELLE	GYM DOUCE	ACTIVITES MANUELLES	SORTIE SUR L'EXTERIEUR

• **La socialisation et l'ouverture**

En dehors de ces temps d'activités formalisés, les personnes accueillies ont participé à de nombreuses manifestations tout au long de l'année. Ces actions visent à favoriser la socialisation des personnes qui nous sont confiées.

Un travail de recherche est mené afin de favoriser au maximum l'ouverture du service vers l'extérieur au bénéfice des personnes accueillies.

L'équipe éducative du FAS souhaite avoir un réel impact sur l'évolution de la perception du handicap et l'acceptation de la différence par les personnes extérieures.

L'équipe favorise donc au maximum les sorties et crée les conditions propices aux rencontres avec l'Autre.

Les personnes accueillies ont participé à un certain nombre d'évènements hors des murs en 2023. En voici une liste non exhaustive :

- Séjour à Paris.
- Repas de la Saint Valentin au restaurant « DA MARIO » pour trois couples de personnes accueillies.
- Participation aux Comités Régionaux des Usagers (CRU).
- Sorties au marché de Noël de Forbach.
- Soirée du réveillon de Noël en partenariat avec le FAP d'ODAS57.
- Réveillon de la Saint Sylvestre en partenariat avec le FAP d'ODAS57.
- Repas partagés avec le foyer du BRUCH.
- Marche octobre Rose pour le Cancer du sein.
- Sorties à la médiathèque de Forbach.

L'équipe éducative met également un point d'honneur à organiser des journées à thème au sein du FAS. Ces journées sont l'occasion pour les personnes accueillies, de partager un moment festif, pour sortir de la routine quotidienne. Ces après-midis sont partagés avec les résidents du FAP et permettent les échanges entre personnes accueillies des autres structures.

Exemples :

- Chandeleur
- Halloween
- Journée orientale
- Carnaval
- Anniversaires des résidents
- Après-midi goûter

- **L'accompagnement du quotidien**

En dehors de ces temps d'activités éducatives, l'équipe éducative intervient également dans le cadre de l'accompagnement aux actes de la vie quotidienne. En fonction des potentialités et du degré d'autonomie, cet accompagnement prend plusieurs formes et se réalise de manière individualisée, donc, varie d'une personne à l'autre. Ainsi les interventions éducatives sont réfléchies et ajustées et permettent de favoriser systématiquement l'autonomie de la personne. Le but ici est d'accompagner, d'assister et de stimuler plutôt que de faire à la place de la personne et de se substituer à elle.

- **Le suivi médical**

Les agents assurent le suivi médical en lien avec le cabinet d'infirmières libérales et le médecin coordonnateur qui est également le médecin traitant de la grande majorité des résidents du service.

Ils prennent les rendez-vous médicaux, en assurent l'accompagnement de 90% des résidents et font le lien avec les différents professionnels de santé (médecin traitant, spécialistes, pharmacien, ...) ainsi qu'avec les familles lorsque c'est nécessaire.

Nous constatons que ce type d'accompagnement prend de plus en plus de temps aux professionnels, l'état de santé des personnes accueillies n'allant pas en s'améliorant avec l'avancée en âge.

- **Les achats et la gestion du budget**

14 résidents sur 15 ne sont pas en capacité de gérer leur argent personnel. L'équipe intervient donc pour assurer le suivi des dépenses, le rapport entre les demandes des personnes accueillies et leurs capacités financières ainsi que le retrait et la distribution de l'argent.

Ce travail s'accomplit en lien étroit avec les représentants légaux, notamment en ce qui concerne les dépenses non habituelles (vêtue, mobilier, santé, ...).

Le logiciel Vision Sociale permet de centraliser et de tracer tous les mouvements d'argent et d'en assurer le suivi. Un point est fait plusieurs fois dans l'année avec les représentants légaux pour réajuster les moyens mis à disposition des personnes accueillies ou formuler des demandes qui n'étaient pas prévues.

L'équipe éducative accompagne chaque personne accueillie lorsque cela est nécessaire, pour faire les achats personnels, notamment les produits d'hygiène, les cigarettes ou les goûters personnels.

4.1.6 ORGANISATION GENERALE DU SERVICE

- **Les réunions de service**

L'équipe éducative se réunit une fois toutes les deux semaines, les mardis après-midi de 13h30 à 17h. Un des éducateurs en poste quitte la réunion à 16h00 pour encadrer le goûter des résidents.

Animées par le Chef de Service socio-éducatif, elles se structurent autour de trois grands axes : les situations des résidents, l'organisation du service et les projets en cours ou à venir.

L'ordre du jour est complété de manière interactive par le Chef de Service et l'ensemble de l'équipe éducative au cours de la semaine précédente. Les points qui n'ont pas pu être abordés lors d'une réunion sont reportés à la réunion suivante.

Toutes les réunions ont fait l'objet de comptes rendus diffusés à l'ensemble de l'équipe socio-éducatif et archivés sur le réseau informatique.

- **Les transmissions**

Les transmissions entre les postes de travail sont quotidiennes. Elles sont organisées de la manière suivante :

- Entre le poste « Nuit » et les postes « Matin » de 06h00 à 06h10.
- Entre les postes « Matin » et les postes « Soirée » de 13h30 à 14h00.
- Entre les postes « Soirée » et le poste « Nuit » de 21h05 à 21h15.

Ces temps de transmission constituent un temps d'échanges important dans la cohésion du service. Toutes les informations importantes concernant les personnes accueillies sont réparties en catégories (santé, comportement, vie quotidienne, activités, ...) et consignées sur un logiciel informatique accessible à l'ensemble de l'équipe, au Chef de Service socio-éducatif et au psychologue intervenant au FAS.

A chaque fin de poste, les professionnels rédigent une « info équipe » à destination de l'équipe éducative, qui permet de reprendre et de centraliser les informations importantes de la journée qui ont été intégrées au logiciel vision sociale.

- **Le suivi des soins infirmiers**

Un cabinet d'infirmières libérales intervient quotidiennement (chaque matin, midi, soir et au moment du coucher) au sein du service. Les infirmières assurent la distribution des traitements de 10 personnes accueillies ainsi que les actes de soin et ont un rôle de veille et d'alerte auprès de l'équipe éducative et du Chef de Service.

Des mails sont envoyés entre l'équipe éducative et les infirmières pour relayer les informations importantes concernant la santé des résidents, donner des consignes et coordonner l'accompagnement.

4.1.7 ÉVÉNEMENTS MARQUANTS EN 2023

Qui dit nouvelle année, dit renouveau... En effet, l'année 2023 a été marquée par un changement des professionnels qui composent l'équipe éducative et une envie de rafraîchir les murs en accord avec le nouveau thème choisi.

➤ **Activités :**

Peinture des murs

Au sein du Foyer d'Accueil Spécialisé, cette année nous avons élu le thème « Nature », de ce fait les résidents ont peint les murs du foyer sous ce thème. Ils ont chacun pris du plaisir à laisser leurs « marques » sur les murs. C'est tous ensemble que nous avons passé des après-midis entières à décorer le foyer. Il respire la NATURE.



Confection de goûters au FAS

Nous sommes des gourmands au FAS, régulièrement nous confectionnons des goûters que nous dégustons tous ensemble autour d'un bon café.



BINGO LOTO

Régulièrement au FAS nous organisons des après-midi BINGO LOTO. Les résidents sont très contents de pouvoir gagner des lots et partager un moment avec beaucoup de suspense.



Création de notre épouvantail

Pendant les activités nous avons confectionné avec les résidents un épouvantail, baptisé « FREDDY ». Nous l'avons fabriqué avec beaucoup de délicatesse et d'amour, il est espiègle et n'hésitera pas à défendre notre potager des différents prédateurs qui voudraient le vandaliser.



➤ Fêtes au foyer et anniversaires

Les anniversaires

C'est sacré une année de plus, on ne peut pas la laisser passer sans rien faire ! Ici au FAS on n'hésite pas à marquer le coup et à faire la fête !



Galette des rois au FAS

Le 6 janvier nous avons confectionné nos propres galettes des rois et nous avons pu les déguster après une petite après-midi dansante. Les reines ont été couronnées par des couronnes faites par les résidents lors des activités.



La Chandeleur

Le 02 février nous avons fêté la Chandeleur au sein du Foyer tous les résidents ont participé. Nous avons confectionné et fait sauter les crêpes au rythme de la musique. Belle après-midi passée à nous déhancher sur le dancefloor pour brûler les calories.



Carnaval

Afin de fêter le Carnaval, le 21 février nous avons invités nos amis du FAP pour une après-midi dégustée. Au programme : confection de beignets, danse sur le rythme disco, déguisements et surtout BONNE HUMEUR communicative.



Après-midi orientale

Le 18 mai nous avons confectionné un couscous au FAS. Nous avons invité le FAP pour partager ce bon repas aux saveurs orientales et danser sur des musiques tout aussi orientales. Chaleur et bonne humeur au rendez-vous pour permettre à chacun de passer une excellente après-midi.



Halloween

Le 31 octobre, nous avons fêté Halloween avec les résidents du FAP, une ambiance frissonnante au rendez-vous. Une fête magique et mystérieuse où, parmi des friandises, la peur et l'horreur se transforment en joie et bonheur.



➤ Repas et activités sur l'extérieur

Collations et repas

Durant l'année 2023, les résidents ont régulièrement pris des goûters et des repas sur l'extérieur. En effet, quoi de mieux pour favoriser la socialisation des personnes accueillies que de se retrouver avec des personnes extérieures autour de bons petits plats. Partages sur les histoires de vie, moments conviviaux, dégustations de douceurs diverses et variées...

Galette des Rois au BRUCH



Le 3 janvier nous avons été invités au foyer du Bruch pour partager la galette des rois. A l'issue de cette bonne dégustation et à la découverte des fèves, les rois et les reines de la journée ont été élus.

Saint Valentin

Le 14 février, les résidents du FAS qui sont en couple ont profité de cette journée sous le signe de l'amour pour se rendre au restaurant « Da Mario » en amoureux. Rien de mieux qu'un dîner en tête à tête pour oublier les chamailleries et raviver la flamme.



Repas de Pâques à l'ASBH

Le 31 mars, un groupe de résidents est allé partager un repas pour Pâques, avec les personnes de l'ASBH. Comme toujours, nous avons mangé un bon repas dans une ambiance festive et agréable.



Repas au foyer du Bruch

Le jeudi 11 mai, un groupe de résidents a participé à un repas au foyer du Bruch. Les petits plats ont été mis dans les grands pour nous recevoir et faire en sorte que nous passions une excellente après-midi. La bonne humeur était au rendez-vous et les résidents ont été ravis de rencontrer de nouvelles personnes.



Pique-Nique au Jardin partagé

Le 16 mai, un groupe de résidents du FAS est allé partager un pique-nique avec les bénévoles du jardin partagé de Petite-Rosselle. Même le soleil avait été convié pour l'occasion et pour nous permettre de passer une superbe journée.



Goûters partagés au FAP

A plusieurs reprises, nous avons été invités par le FAP pour partager avec eux des moments conviviaux, autour d'un bon café et de bons gâteaux. Rires et bonne humeur au rendez-vous, pour laisser à chacun de bons souvenirs.



Pique-nique à la plage de la Papiermühle

Le 15 septembre, nous avons fait un pique-nique à la plage de la Papiermühle. Les résidents ont été contents de manger au grand air et de rencontrer des personnes avec qui échanger. Encore une belle après-midi passée !



Sortie match de foot

Le 14 octobre un groupe de résidents est allé voir un match de foot. Quelle joie de prendre place dans les gradins au milieu des supporters et d'encourager les équipes sur le terrain.



Repas de Noël avec l'association des mineurs

Le dimanche 12 novembre, un groupe de résidents du FAS a participé à une sortie au restaurant avec l'association des mineurs. Au programme, buffet divers et varié, il y en avait pour tous les goûts, même les plus difficiles. Ambiance musicale et déhanchés divers sur la piste de danse, les résidents ont passé une superbe après-midi.



Fête de Noël à la Concorde

Le 13 décembre nous avons fêté Noël à la Concorde avec toutes les personnes accueillies au sein d'ODAS 57. Pour cette occasion, les résidents du FAS apprécient se faire beau et préparer un spectacle à partager avec les différents invités. Au programme cette année, après des mois de préparation, un défilé de haute couture, haut en couleurs « Chic et Ecolo », avec des tenues créées par les résidents avec l'aide des éducateurs.



Noël au FAP

Le 24 décembre, nous avons partagé ce moment festif avec le FAP. Au programme, chants de Noël, danse, rigolade... Quelle belle soirée passée en compagnie de nos amis du FAP, où nous nous sommes tous mis sur notre 31.



Nouvel an au FAP

Le 31 décembre nous sommes allés faire la fête au FAP. Au menu : buffet à volonté, danses endiablées, nous avons tous le rythme dans la peau pour danser jusqu'au bout de la nuit et passer une soirée magique.



➤ Aventures et découvertes (marches et visites)

Marche dans la forêt de Saint-Avold

Le 4 janvier nous sommes allés marcher dans la forêt de Saint-Avold. Rien de mieux que de respirer l'air frais de la nature et de bouger pour éliminer tous les excès des fêtes.



Séjour à PARIS

Du 27 février au 2 mars, un groupe de résidents du FAS est parti en séjour à PARIS avec un groupe de résidents du FAP. Une parenthèse hors du temps et de la routine journalière. Au programme pour ce superbe séjour, visite de la tour Eiffel, visite du Musée Grévin, balade au salon de l'agriculture, participation au spectacle du « Roi Lion », sorties au restaurant...

Les résidents en ont pris plein les yeux pendant ce séjour et sont rentrés ravis de leur escapade.



Marche à Farébersviller

Le 6 juin nous sommes allés nous promener à Farébersviller avec un groupe de résidents. Nous avons eu la chance de rencontrer des chèvres et des boucs à qui nous avons pu faire manger quelques hautes herbes cueillies pour leur faire plaisir.



Visite de la ferme de la Petite Vallée

Le 28 avril, la ferme de la Petite Vallée est venue à nous avec quelques-uns de ses animaux, pour permettre aux résidents de passer un agréable moment au contact des animaux.



Balade à l'étang de Farschviller

Sous le soleil de Moselle, le 20 juin, nous avons endossé notre sac à dos rempli de vivres pour partager un bon goûter au milieu de la nature.



Promenade au parc Franco-Allemand

Nous avons profité d'une belle journée le 13 juillet, pour aller nous promener au parc Franco-Allemand avec un groupe de 6 résidents. Avec ce superbe soleil et cette chaleur écrasante, quoi de mieux qu'un bon coca bien frais pour se désaltérer.



Sortie au parc de Saint NIKOLAUS

Le 8 août, avec les anciens, nous sommes allés nous promener au parc SAINT NIKOLAUS. C'est toujours un plaisir d'y aller par les chaleurs écrasantes, afin de profiter de l'ombrage et de la fraîcheur de la forêt et de voir les animaux.



Visite du Zoo de SARREBRUCK

Le 14 août, nous sommes allés visiter le zoo de Sarrebruck avec un groupe de résidents. La pluie s'est invitée mais n'a pas réussi à nous faire perdre notre bonne humeur. Belles rencontres avec les différents animaux venus pour l'occasion à notre rencontre.



Fête médiévale à FORBACH

Le 15 août, les résidents du FAS sont allés découvrir un univers magique et féérique dans le cadre verdoyant du parc du Schlossberg. Un bond en arrière dans le temps pour se mettre dans la peau des chevaliers. Les résidents sont même passés à la télé.



Après-midi à la piscine

Le 23 août, un groupe de résidents du FAS a profité d'une après-midi mousse organisée au complexe sportif de Freyding Merlebach.



Marche Petite-Rosselle-Forbach

Le 20 septembre, les marcheurs invétérés du FAS se sont lancés dans un nouveau défi : rejoindre Forbach à pieds : 16 kilomètres au compteur ! Comme le dit si bien la chanson : « Un kilomètre à pieds ça use, ça use, seize kilomètres à pieds ça use les souliers ». Après l'effort, le réconfort bien évidemment... un bon repas pris sur Forbach dans au BIG M.



Marche octobre rose

Le 5 octobre, un groupe de résidents a chaussé ses plus confortables baskets pour marcher pour une bonne cause. En effet, il n'y a pas de petites causes, chaque moment est bon pour sensibiliser la population au cancer du sein qui fait chaque année beaucoup de victimes. Nicolas, un résident du FAS à même apporté sa guitare pour apporter un peu de douceur et de légèreté à cette journée forte en émotions.





➤ Un temps pour être sérieux (débat et rencontres)

Réunion du Comité Régional des Personnes Accompagnées.

Le 22 septembre nous avons eu l'honneur, en partenariat avec le FAP d'accueillir dans la salle polyvalente de la nouvelle MAS, les usagers de tous les établissements participant à ce regroupement.

Le thème retenu était « La vie des usagers en établissement et les repas en établissement ». Nous avons pu partager sur ce sujet très intéressant avec les personnes des autres structures. A la fin de nos échanges, nous avons pu partager tous ensemble un bon repas sous forme de buffet froid.



➤ ZEN restons ZEN

Séance de bols tibétains

Le 20 février, un groupe de résidents a participé à une séance de bols tibétains. Ils ont pu se laisser bercer par les sons et vibrations des bols tibétains. La sono thérapie libère le stress, calme l'anxiété, débloque les émotions, aide au sommeil et harmonise les centres énergétiques. Ils sont sortis de cette activité détendus.



Tu tires ou tu pointes ?

Les résidents du FAS aiment profiter des moments calmes pour jouer une petite partie de pétanque sur leur terrain privé. Au programme : silence (il faut se concentrer hein !), précision et compétition.



Silence ça pousse....



Avec les beaux jours qui arrivent, nous sommes courageux, nous avons sorti notre doudoune et nous avons débuté les plantations de semences pour le jardin partagé avec ASBH de Petite-Rosselle. Il a fallu de la patience pour avoir ce résultat.



Salle esthétique

Au FAS, nous avons la chance de disposer d'une salle d'esthétique qui nous permet de prendre soin de nos résidents et de les chouchouter. Massage, coiffure, bain de pieds, ... tout pour être zen et détendu.



Après-midi cocooning au salon de beauté

Parce qu'il est important de se faire bichonner, de prendre du temps pour soi et de rencontrer des personnes, les résidents du FAS apprécient d'aller au salon de beauté.



La socio-coiffeuse

Pour compléter l'accompagnement de certains résidents, l'équipe fait parfois appel à des savoir-faire extérieurs.

Moment de détente privilégié pour une résidente chez la socio-coiffeuse.



Une nouvelle page se tourne ... Au revoir 2023, Bonjour 2024 !

Quelques mots des résidents sur l'année 2023 :

J.L. : Bonne année 2023 à tous.

J.C. : Tout va bien, j'ai passé une bonne année.

B.S. : En 2023 on s'est bien amusé, on a fait beaucoup de fêtes.

H.N. : J'aime bien les activités au FAS et faire du shopping.

V.R. : C'était bien en 2023.

D.M. : Ça a été compliqué en 2023 pour moi la santé, j'espère que ça ira mieux en 2024.

C.N. : L'année 2023 est passée vite, j'ai passé de bons moments.

4.2 ORGANISATION DU FAP

La résidence Paul Verlaine est un Foyer d'Accueil Polyvalent¹ autrement dit (FAP). Celui-ci est divisé en 3 sections distinctes :

- 1 section F.H.E.S.A.T permettant l'accompagnement des résidents travaillant en ESAT.
- 1 section F.A.S pour les résidents ayant reçu une orientation en FAS par la MDPH².
- 1 section P.H.V.³ (Personnes Handicapées Vieillissantes) pour les résidents travaillant à temps partiel à l'ESAT du fait de leur vieillissement.

Des projets de changement sont prévus pour l'année à venir, 2024. En effet, les résidents FAS / PHV les plus vieillissants vont intégrer le FAS Arthur Albert et les résidents les plus jeunes du FAS vont intégrer le FAP.

Le Foyer dispose d'un agrément de 38 places dédiées à l'accueil d'adultes en situation d'handicap. Au 31 décembre 2023, le foyer compte 29 travailleurs en situation d'handicap (dont 2 travaillant à mi-temps thérapeutique), 6 résidents orientés FAS et 1 PHV.

- 30 ans	De 30 à 50 ans	+ de 50 ans
7	21	8

Durant cette année 2023, la résidence Paul Verlaine a permis l'accueil de 6 stagiaires FHESAT ainsi que l'admission définitive pour trois d'entre eux.

L'équipe éducative est chargée d'accompagner quotidiennement des usagers présentant diverses pathologies telles que :

- Déficience intellectuelle.
- Handicap mental.
- Handicap social.
- Maladies psychiatriques (schizophrénie, troubles du comportement).
- Vieillesse.
- Épilepsie.

4.2.1 ORGANISATION DU SERVICE

Le fonctionnement du service assure une présence éducative continue de 06h00 à 21h15 la semaine et de 7h00 à 21h15 le week-end. La surveillance de nuit est assurée par la présence d'un veilleur de nuit de 21h05 à 6h05 la semaine et de 21h05 à 7h05 le week-end.

La structure est ouverte toute l'année avec un fonctionnement différent durant la période où l'ESAT est fermé ainsi que les week-ends.

¹ FAP : Foyer d'Accueil Polyvalent

² MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

³ P.H.V : Personnes Handicapées Vieillissantes

Cette organisation permet la mise en place d'activités dans la matinée pour les résidents n'allant pas à l'ESAT. Les travailleurs de l'ESAT site du Puits GARGAN sont de retour vers 15h30. Ceux affectés sur le site de la Rose des Vents rentrent vers 16h30.

<i>Exemple d'une journée type la semaine</i>	
Horaires	Descriptif
06h00 à 08h00	Réveil des travailleurs de l'ESAT à 6h45 et 7h30 Supervision du petit-déjeuner Aide à la prise des médicaments
08h00 à 10h00	Réveil des derniers résidents ne travaillant pas et prise du petit-déjeuner sur le groupe Accompagnement et supervision concernant l'hygiène corporelle pour les personnes concernées.
10h00 à 12h30	Activités collectives sur les groupes ou en extérieur Démarches administratives
12h30 à 13h30	Repas Distribution des médicaments
13h30 à 14h00	Transmissions entre équipe du matin et équipe d'après-midi
14h00 à 15h30	Démarches administratives
15h30 à 19h00	Accompagnements divers Accompagnement RDV médicaux Activités collectives et/ou individuelles Accompagnement hygiène de la chambre Accompagnement linge en autonomie Activité bar de 18h à 19h
19h00 à 20h00	Repas Aide à la prise des médicaments
20h00 à 21h00	Coucher Temps calme
21h05 à 21h15	Transmissions entre éducateurs et veilleur

Le week-end, l'organisation est différente au sein du foyer. L'organisation permet aux éducateurs de favoriser les accompagnements individualisés et/ou de proposer des activités et des sorties plus spécifiques.

Les éducateurs travaillant les week-ends sont au nombre de trois. Ils assurent chacun un poste d'une durée de 12 heures consécutives.

<i>Exemple d'une journée type (le week-end)</i>	
Horaires	Descriptif
07h30 à 09h30	Réveil Prise du petit-déjeuner Aide à la prise des médicaments
09h00 à 10h00	Accompagnement hygiène corporelle Accompagnement divers
10h00 à 12h00	Démarches administratives Sorties en extérieures ou activités au sein du foyer
12h00 à 13h00	Repas Distribution des médicaments
13h00 à 14h00	Temps calme
14h00 à 19h00	Activités Sorties en extérieur Goûter (confection crêpes par exemple) Évènements festifs (carnaval ou anniversaire) Accompagnements individualisés Accompagnement hygiène de la chambre Accompagnement linge en autonomie
19h00 à 20h00	Repas Aide à la prise des médicaments
20h00 à 21h00	Coucher Temps calme
21h05 à 21h15	Transmissions entre éducateur et veilleur

Dans le but de renforcer les capacités et compétences des résidents, des accompagnements spécifiques dans les actes de la vie quotidienne sont proposés. Cela inclut notamment l'accompagnement à l'hygiène, l'accompagnement « linge en autonomie » et les repas studio.

Ces initiatives visent à encourager l'autonomie et à développer les compétences pratiques essentielles pour mener une vie quotidienne indépendante.

- **Accompagnement à l'hygiène de la chambre :**

Un planning est établi, pour la semaine, permettant aux éducateurs en poste d'assurer un suivi régulier et un accompagnement attentif des résidents concernés par cette démarche.

- **Accompagnement lavage du « linge en autonomie » :**

Un planning est également établi à la semaine et pour les résidents concernés afin de garantir la bonne réalisation de cette tâche quotidienne. Cette initiative a été mise en place dans le but d'accompagner les résidents dans leur apprentissage de l'autonomie dans la gestion du linge.

- **Accompagnement « repas studios »**

Dans le cadre de leur projet personnalisé, deux résidents doivent réaliser des repas en autonomie 1 fois par semaine. Chaque lundi, les résidents concernés effectuent leurs courses avec l'accompagnement d'un éducateur. Puis, chaque jeudi, ces mêmes résidents réalisent un repas sous la supervision d'un éducateur dans le but d'acquérir l'autonomie nécessaire concernant cet acte de la vie quotidienne.

4.2.2 ORGANISATION DE L'EQUIPE

L'équipe éducative est composée de :

- 0.40 ETP Chef de Service.
- 10 ETP de moniteurs-éducateurs.
- 3 agents (2,5 ETP) de veilleurs de nuit (nuits éveillées).

L'équipe pluridisciplinaire est composée de :

- 2 ETP agents d'entretien qui interviennent du lundi au vendredi pour l'entretien des locaux communs et des chambres.
- 0,07 ETP d'Infirmière Coordinatrice
- 1 infirmière présente les mercredis de 9h30 à 19h00 pour vérifier l'adéquation entre les ordonnances et les piluliers des résidents et faire le point sur le suivi médical de chacun.
- 1 psychologue qui participe à la première partie de la réunion. Il est disponible par mail en cas de nécessité (situation préoccupante, problématique liée à un comportement)
- 2 moniteurs d'atelier cuisine et des aides de cuisine pour le service au self le midi. Ce service est proposé à l'ensemble des travailleurs handicapés et aux résidents de la RPV
- 1 aide de cuisine pour le service au self en soirée. Ce service est ouvert uniquement aux résidents de la RPV.

L'équipe éducative joue un rôle crucial dans la résidence. Elle est constamment engagée dans une collaboration étroite avec les partenaires internes et externes. Cette collaboration vise à mutualiser les compétences de chacun pour offrir le meilleur accompagnement possible aux résidents.

Les personnes accueillies, selon leur situation, font l'objet d'une mesure de protection. En voici la répartition :

Mesure			
Mesure de tutelle	Mesure de curatelle renforcée	Mesure de curatelle simple	Sans mesure de protection
15	16	0	5

Les organismes mandataires avec qui nous sommes en relation sont :

- L'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF) pour 18 résidents.
- L'Association Tutélaire de Moselle (ATi57) pour 6 résidents.
- Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (MPJM) pour 2 résidents.
- Active57 pour 1 résident.

4.2.3 ORGANISATION DES ACTIVITES AU FAP

Dans le cadre du maintien des acquis et dans le but de promouvoir les capacités des résidents et d'acquérir des compétences nouvelles, l'équipe éducative a organisé et mis en place, tout au long de l'année, des activités au sein du foyer tels que :

- **Gym douce**

Au cours de l'année écoulée, l'équipe éducative a organisé des ateliers de gym douce adaptée dans le but de promouvoir leur santé et leur bien-être.

- **Jeux de société**

Les jeux de société mis en place par l'équipe éducative ont permis de favoriser le développement des compétences cognitives des résidents.

- **Molky**

Au-delà de n'être qu'un simple jeu de quilles, le Molky favorise l'activité physique, la stimulation cognitive ainsi que le bien-être des résidents. Cette activité est adaptée pour les personnes de tous les âges.

- **Embellissement et fleurissement de la Résidence**

Chaque matin, un résident était en charge d'arroser les plantes au sein du foyer sous la supervision d'un éducateur.

- **Atelier « esthétique »**

Ces ateliers ont été mis en place afin de travailler l'estime de soi et de travailler le respect de son image. Cela passe par des animations manucures, séances coiffure et sensibilisation à la bonne utilisation des produits d'hygiène (crème hydratante).

- **Tournois de Ping-Pong et Baby-foot au sein de la résidence**

Lorsque le bar du foyer est ouvert (chaque soir à 18h), des animations autour du babyfoot sont régulièrement organisées afin de dynamiser ces instants.

Lorsque la météo est favorable et que les conditions générales s'y prêtent (pas d'accompagnement spécifique) des tournois de ping-pong sous le patio sont organisés avec un petit groupe de résidents.

Lorsque l'occasion se présente, l'équipe éducative propose des activités et des sorties innovantes.

- **Soirée Tacos party**

L'équipe éducative a proposé des soirées repas à thème comme par exemple la soirée « tacos maison » en faisant participer les résidents à l'élaboration et à la confection des repas ainsi qu'au nettoyage.



- **Vide grenier**

Les résidents du FAP apprécient les sorties aux vides greniers. Elles font partie d'une des activités incontournables dans notre calendrier annuel.



Certains de nos résidents se sont inscrits dans la vie associative pour cette année 2023.

- **Club de marche « les écureuils » de COCHEREN**

Un groupe de 8 résidents a pris une licence au club de marche « les écureuils » de Cocheren. Cette licence leur permet de participer le week-end à des sorties « marche » avec les autres membres du club et sous la supervision d'un éducateur. Durant cette année, ils ont eu l'opportunité de participer à plusieurs sorties en pleine nature.



- **Pétanque**

Un groupe de 5 résidents bénéficie d'une licence au club de pétanque de Petite-Rosselle. Tout au long de l'année, les licenciés ont pu participer à des concours de pétanque. L'équipe éducative a eu l'occasion d'accompagner les résidents, avec le club de pétanque, sur plusieurs concours. Cette expérience nous a offert l'opportunité de tisser des liens avec le club local de boules et d'engager des échanges enrichissants.



- **Médiathèque**

Un groupe de 5 résidents du foyer se rend à la médiathèque de Forbach le samedi. Cette sortie contribue de manière significative à l'enrichissement culturel et intellectuel des résidents. Elle leur permet d'effectuer des emprunts de livres, DVD ou de CD.



Les escapades du week-end ont permis de découvrir de nouveaux paysages durant cette année 2023.

- **Balade à KIRCHBERG**

Le dimanche 23 juillet, un petit groupe de la résidence s'est rendu à KIRCHBERG, en Alsace. Une belle occasion de se détendre et de profiter de la nature. Au programme, petite promenade avant de prendre une collation sur place.



- **Balade en bateau au Luxembourg**

Le 29 juillet, un groupe de résidents de la résidence a embarqué pour une balade paisible à Rémich à bord d'une



péniche.

- **Mini séjour à Paris**

Cette année, un mini-séjour à Paris a été organisé pour les résidents du FAP, du FAS et les personnes bénéficiaires du SAVS. Durant ce voyage, les participants ont eu l'occasion de visiter le salon de l'agriculture et ainsi découvrir la diversité et la richesse du monde agricole.



Les résidents ont eu la chance d'assister à une représentation du spectacle du Roi Lion. Ce moment magique les a transportés dans l'univers captivant de la savane africaine.



Enfin, le séjour s'est terminé par la visite au célèbre musée Grévin. Les résidents ont eu l'opportunité de rencontrer leurs personnages préférés en cire, des icônes de l'histoire et de la culture et de prendre des photos souvenirs avec eux.



Cette année a été particulièrement dynamique grâce à la participation de nos résidents à des événements sportifs, notamment le sport unifié de football mais également la course des Pères-Noël organisée par l'ESAT.

- **La Course des Pères-Noël**

Comme l'année dernière un groupe de résidents a participé à la course des Pères-Noël organisé par l'ESAT. Revêtus de leur costume rouge et blanc, ils ont pris part avec enthousiasme à cette course.



4.2.3.1 FOOT UNIFIE

Comme chaque année, les résidents faisant partie du groupe du foot unifié ont eu l'occasion de participer à un certain nombre d'évènements sportifs comme :

- **Coupe de Moselle**

Le 7 juin, les résidents ont eu l'opportunité de participer avec enthousiasme à la coupe de Moselle de Foot unifié, un tournoi sportif inclusif qui a réuni des équipes de différents établissements pour célébrer l'esprit du football et l'inclusion.



- **Challenge Patrick-Ritter**

Le 17 juin, les résidents ont eu l'opportunité de participer à la deuxième édition du challenge « Patrick-RITTER » au stade du Schlossberg.



- **Rencontre avec les joueurs du FC Metz**

Nos résidents ont aussi eu l'occasion de participer à des séances d'entraînement avec les joueurs du FC Metz.

En plus des activités sur le terrain, nos résidents ont pu discuter avec les joueurs, leur poser des questions sur leur parcours professionnel et partager des conseils et des anecdotes sur le football.



Les fêtes de fin d'année ont été un temps fort de cette année 2023 avec notamment :

- **La Fête de la Concorde**

Le 13 décembre, l'ensemble des résidents du foyer a eu la chance de participer à la fête de Noël à la salle des fêtes de la Concorde. Cette fête est organisée par ODAS57 et permet de réunir toutes les personnes accueillies et les agents autour d'un repas et d'un moment convivial.

- **Noël et Nouvel an avec le FAS**

Ces célébrations ont été soigneusement organisées pour créer une ambiance festive et conviviale, propice au partage et à la joie.

En préparation des fêtes de fin d'année, nos résidents ont participé activement à la décoration des espaces communs, en utilisant des guirlandes, des décorations et également pour la confection des repas.

Les résidents ont eu l'occasion de partager des moments de convivialité autour de repas festifs.



Le foyer s'est efforcé tout au long de l'année d'entretenir des sorties et des activités en commun avec le FAS (Foyer d'Accueil Spécialisé) comme par exemple le Carnaval ou Halloween.

Cette collaboration a été particulièrement enrichissante car elle a permis de renforcer les liens entre les résidents des deux établissements.

- **Carnaval**

Le jour du carnaval, organisé par le FAS, nos résidents étaient ravis de revêtir leurs costumes colorés et de participer aux différentes animations proposées. Des jeux, des danses, des défilés et des concours de déguisements ont été organisés pour divertir et amuser les participants.

Cette journée haute en couleurs a été une véritable réussite, réunissant les résidents du FAP et ceux du FAS dans une ambiance festive et conviviale.

Le Carnaval du FAS a été une journée mémorable, où la diversité, la créativité et la bonne humeur ont été à l'honneur. Vivement l'année prochaine pour revivre cette expérience unique!



4.3 ORGANISATION DU SAVS

4.3.1 DONNEES STATISTIQUES

Effectifs :

Nombre de personnes suivies au 01 01 2023 : 19 personnes
31 12 2023 : 23 personnes

Nombre de personnes admises : 5

Nombre de sorties : 1 (décès)

Nombre de demandes rejetées : 1

Nombre de demandes en attente : 0 au 31/12/2023

PERSONNES SUIVIES EN 2023 : 23

Répartition par sexe :

Nombre de femmes : 10

Nombre d'hommes : 13

Répartition par âge :

Nombre de personnes

20-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-60 ans	> 60ans
4	9	5	4	1

Situation familiale :

Personnes vivant en couple	5
-----	-----
Dont avec enfant	0

Personnes vivant seules	18
-----	-----
Dont avec enfant	2

Protection juridique :

Nombre de personnes sous :

Curatelle simple	Curatelle renforcée	Tutelle	Habilitation familiale	Sans mesure
1	8	2		11

Nature des handicaps :

Nombre de personnes présentant un :

	Déficit intellectuel	Déficit psychique	Déficit sensoriel	Déficit moteur	Problèmes de santé grave
Handicap	18	7	2	1	0

Situation professionnelle en 2023 :

Nombre de personnes :

ESAT	RETRAITE	SANS ACTIVITE
22	1	0

Durée d'accompagnement :

Durée	0 - 5 ans	6 - 10 ans	11 - 15 ans	16 - 20 ans	>20 ans
Nombre de personnes	13	10	0	0	

La durée moyenne de suivi au SAVS est de 4 ans et demi

4.3.2 ÉQUIPE EDUCATIVE

Date d'entrée	Qualification	ETP
01/01/2023 au 31/07/2023	Monitrice éducatrice en apprentissage	1
01/03/2016 13/11/2023	Monitrice éducatrice Éducatrice spécialisée	1 1

Accueil de stagiaires :

Accueil d'une apprentie en alternance du 1^{er} août 2022 au 31 Juillet 2023, en vue de l'obtention de son diplôme de Monitrice éducatrices qui a ensuite été recrutée sur le poste du SAVS.

4.3.3 ACTIVITES

Horaires hebdomadaires du service en 2023 :

Lundi :13h30 - 20h30 ; **Mardi** : 13h30 - 20h30 ; **Mercredi** : 13h00 - 20h30 ; **Jeudi** : 13h30 - 20h30 ; **Vendredi** : 13h30 - 20h30.

Périodes de fermeture annuelle :

Il n'y a pas de période de fermeture annuelle. Le service est fermé les samedis, dimanches et jours fériés. Possibilité d'intervention du cadre d'astreinte si besoin. Coordination entre les agents du service pour assurer la continuité du fonctionnement sur l'année.

Interventions individuelles :

Nombre de visites à domicile et réceptions au service : 375

Nature des activités les plus fréquentes :

	Nombre de personnes concernées
Soutien psycho-éducatif	23
Suivi médical	23
Démarches administratives	15
Entretien du logement	12
Hygiène alimentaire	11
Assistance technique, sécurité	9
Aide au relogement, réaménagement	7
Hygiène corporelles/vestimentaire	6
Gestion du budget	4
Apprentissage de la vie familiale/parentalité	3
Accompagnement aux achats	2
Apprentissage à l'utilisation des transports en commun	0

Axes à développer :

- Favoriser l'inclusion sociale en développant l'accès à la culture, aux loisirs et au sport.
- Structurer les partenariats avec le secteur sanitaire pour améliorer la prévention et le maintien de la santé, comme par exemple prévention des addictions, prévention des risques de maladies sexuellement transmissibles ainsi qu'une sensibilisation sur l'importance de l'hygiène de vie.
- Par rapport à la santé, on observe parfois un manque de rigueur pour la prise de rendez-vous médicaux annuels ou ponctuels chez certains bénéficiaires auquel s'ajoute le manque de compréhension de la gestion administrative ainsi que de leur problématique de santé : prendre le rendez-vous chez le bon praticien, emmener les documents nécessaires, récupérer un examen fait, s'organiser par rapport au travail, comprendre les consignes données par le praticien... La mise en place d'un accompagnement adapté avec les bénéficiaires favorise souvent une meilleure compréhension de la situation de part et d'autre.
- Dans le cadre de notre accompagnement à la vie quotidienne, il est fréquent que certains bénéficiaires expriment des compétences supérieures à leurs capacités réelles. A contrario, d'autres usagers peuvent manifester une sous-estimation de leurs compétences.
- Les actions socio-éducatives collectives sont à développer entre les bénéficiaires notamment pour lutter contre l'oisiveté et l'isolement. En effet, en mars 2023 a été mis en place un projet commun entre le foyer d'accueil spécialisé, le foyer d'accueil polyvalent et le SAVS. Ce projet "mini séjour" s'est déroulé à Paris, il a permis aux différentes personnes de créer du lien entre elles et de découvrir un nouvel environnement.

Des rencontres ponctuelles avec les bénéficiaires du SAVS permettrait de renforcer le lien entre eux et d'en créer de nouveaux.



- Au niveau de l'organisation du service :

- Les nouvelles missions du SAVS permettent d'accueillir un public plus diversifié. (Les retraités, ou des usagers non travailleurs à l'ESAT)

Le logiciel du dossier unique du bénéficiaire qui centralise les données des personnes accompagnées par l'établissement est actif, et ce, pour tous les services. Les agents du SAVS utilisent ce logiciel quotidiennement pour la transmission d'informations entre les agents.



4.4.1 LES MISSIONS DE LA MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE

Les articles 1 et 2 du Décret 78-1211 du 26 décembre 1978 définissent les missions des Maisons d'Accueil Spécialisées.

Ainsi selon l'article 1, les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) reçoivent sur décision de la CDAPH des personnes adultes qu'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave ou une association de handicaps intellectuels moteurs ou sensoriels rendent incapables de se suffire à elles-mêmes dans les actes essentiels de l'existence et tributaires d'une surveillance médicale et de soins constants.

L'article 2 précise que les MAS doivent assurer de manière permanente aux personnes qu'elles accueillent :

- L'hébergement.
- Les soins médicaux et paramédicaux ou correspondants à la vocation des établissements.
- Les aides à la vie courante et les soins d'entretien nécessités par l'état de dépendance des personnes accueillies.
- Des activités et des accompagnements éducatifs destinés notamment à préserver et améliorer les acquis et prévenir les régressions de ces personnes.

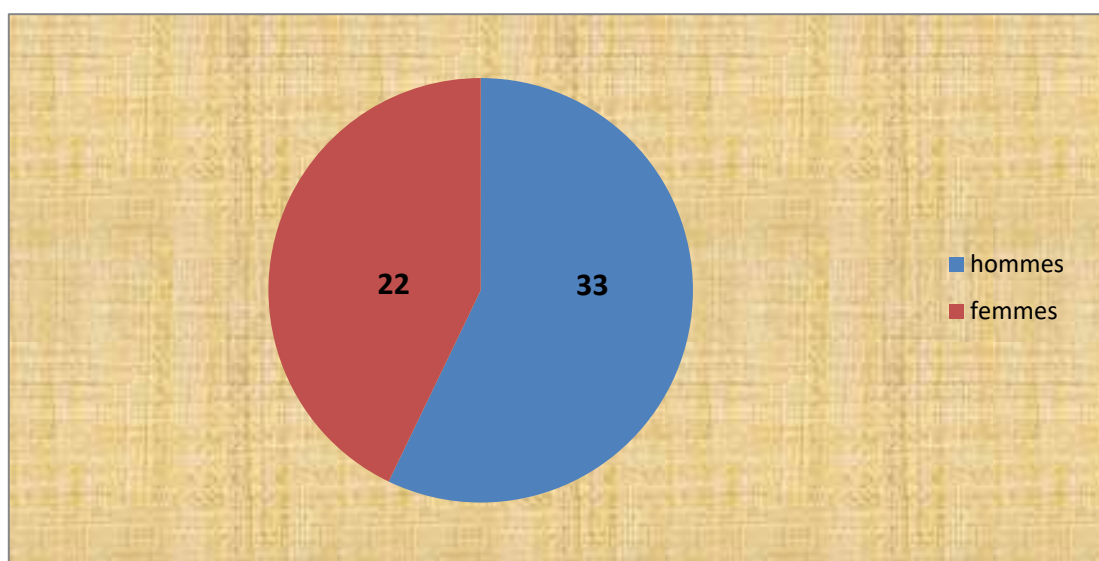
4.4.2 CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ACCUEILLIE

La MAS accueille 56 adultes déficients intellectuels moyens à profonds, inaptes au travail et nécessitant des soins importants et réguliers présentant souvent des troubles et/ou des handicaps associés (psychiques, physiques, sensoriels).

Elle dispose également d'une place d'accueil temporaire qui permet aux aidants familiaux de bénéficier de temps de repos à raison de 90 jours par année civile.

Toutes les personnes accueillies sont nécessairement orientées par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) de leur département d'origine.

Au 31 décembre 2023, l'établissement accueillait 22 femmes (40%) et 33 hommes (60%) en accueil permanent.



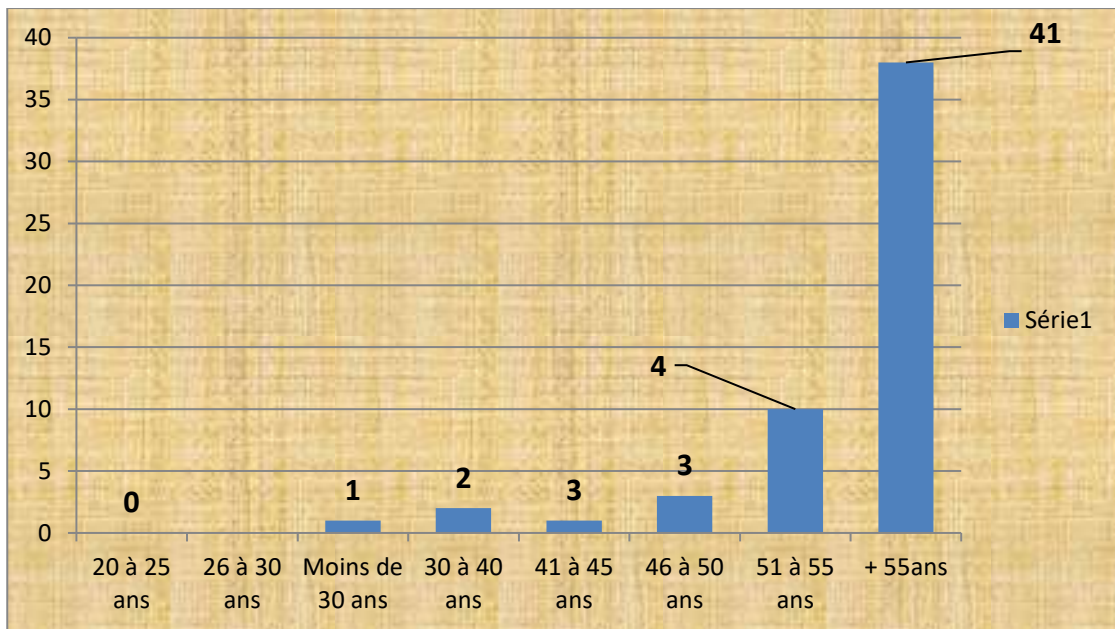
La moyenne d'âge des personnes accueillies à la MAS s'élève au 31 décembre 2023 à 59 ans et 6 mois.

Les femmes accueillies ont un âge moyen de 58 ans et 9 mois, tandis que les hommes sont en moyenne âgés de 59 ans et 9 mois.

La personne la plus jeune est un homme âgé de 29 ans, le plus âgé, un homme de 71 ans.

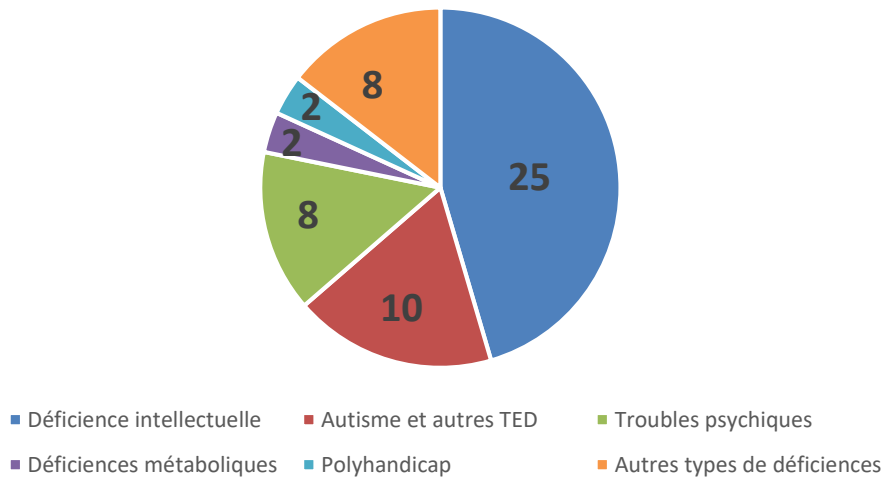
L'âge médian des personnes accueillies à la MAS est de 61 ans.

Au 31 décembre 2023, la MAS de Petite-Rosselle accueillait 9 personnes de moins de 50 ans, 5 personnes dont l'âge était compris entre 50 et 55 ans et 41 personnes âgées de 56 ans et plus.

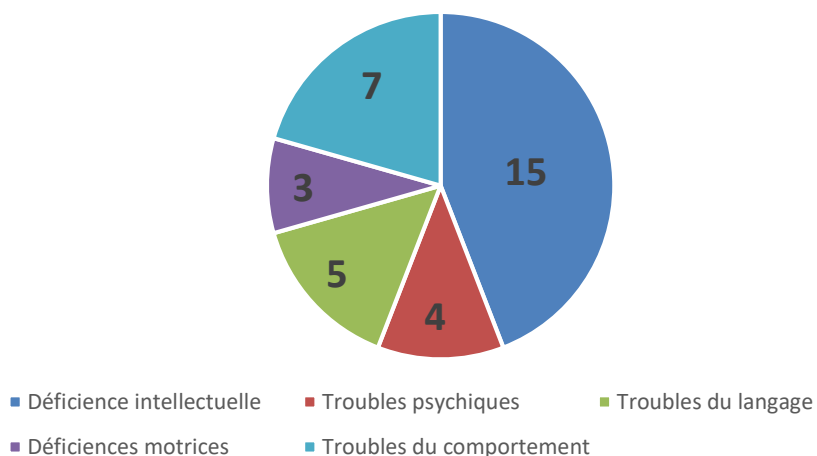


Profil des personnes accueillies

Déficiência principale des personnes accueillies



Déficiences associées des personnes accueillies



Au-delà de la question du vieillissement de la population accueillie au sein de la MAS qui constitue une problématique sociétale et nationale, une autre évolution semble se préciser ces dernières années.

En effet, les caractéristiques actuelles des usagers de la MAS sont intrinsèquement liées à leur parcours et à l'histoire de la MAS a remplacé l'IMPro, certains résidents étant déjà présents à l'époque.

En effet, cela peut expliquer que les résidents ayant pour pathologie principale une déficience intellectuelle soient majoritaires au sein de la structure.

Cependant, une partie des dernières admissions et les dossiers de candidatures reçus au cours de ces trois dernières années sont marquées par une tendance à l'évolution des profils des futurs résidents. En effet, des personnes souffrant de pathologies psychiatriques avec ou sans troubles du comportement représentent au moins la moitié des dossiers d'admission à l'heure actuelle.

Il y a une évolution progressive de l'accompagnement des patients souffrant de pathologies psychiatriques et qui ne peuvent pas évoluer en milieu ordinaire car la stabilité acquise n'est pas suffisante pour une intégration socio-professionnelle pérenne. Ces personnes sont destinées à intégrer progressivement des lieux de vie institutionnalisés et à quitter le milieu hospitalier psychiatrique. Parmi ces lieux de vie, la Maison d'Accueil Spécialisée est une des possibilités les plus dépendantes d'entre elles.

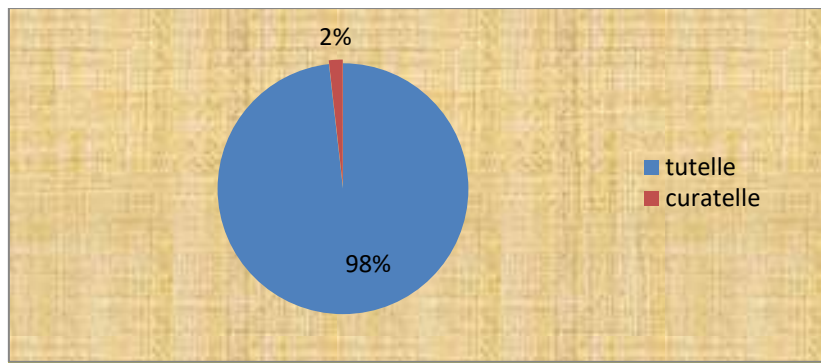
Au cours des prochaines années, la population accueillie à la MAS va vraisemblablement continuer à évoluer dans ce sens ce qui nécessitera une réflexion autour de l'accompagnement global tant au niveau des pratiques professionnelles que de la formation des agents ou de l'adaptation des conditions d'accueil.

Les troubles psychiatriques sont une maladie chronique en tant que telle et la mission de la MAS est de permettre aux personnes accueillies de vivre de la façon la plus sereine possible avec les conséquences associées à leurs troubles (psychiatriques, somatiques, ...) sans pour autant viser un objectif de guérison.

- Les mesures de protection

Sur les 55 personnes accueillies au 31 décembre 2023, 54 bénéficiaient d'une mesure de protection institutionnelle ou assurée par un membre de la famille.

Une seule personne ne bénéficie pas de mesure de protection.



Parmi les personnes bénéficiant d'une mesure de protection, seules 9 sur 54 sont assurées par un membre de la famille, soit 18,5% de l'ensemble des mesures.

Cela s'explique par le fait que la majorité des résidents de la MAS n'ont pas ou plus de contacts (téléphoniques, rencontres, ...) avec leurs familles, du fait des décès des membres de la famille ou parce que les personnes accueillies n'ont jamais connu leurs proches.

Sur les 45 mesures de protection gérées par des mandataires judiciaires, une est assurée par l'Association Tutélaire de Moselle (AT57) et une par l'association ACTIVE.

Les 43 autres sont assurées par l'UDAF de Moselle représentée par une seule et même tutrice, ce qui simplifie les échanges, l'efficacité du travail en partenariat et permet une réelle collaboration de proximité entre la mandataire judiciaire et l'établissement.

- Mouvements de résidents

Une personne accueillie à la MAS nous a quittés cette année, il s'agit d'une dame âgée de 73 ans, décédée en novembre 2023.

Un homme âgé de 43 ans a intégré définitivement la structure en janvier 2023.

Au 31 décembre 2023, une place d'accueil permanent était vacante mais sera pourvue en janvier 2024 par une résidente du FAS « Arthur Albert », structure également gérée par ODAS 57.

- Accueil temporaire

La MAS dispose d'une place d'accueil temporaire qui constitue une solution d'urgence à une interruption momentanée d'accompagnement et permet souvent à l'aidant de s'absenter ou se reposer sans culpabiliser, en s'assurant d'une continuité de l'accompagnement de son proche par des professionnels formés. Ce type d'accueil permet également de découvrir la vie à la MAS de Petite-Rosselle pour un éventuel passage en douceur vers une admission ultérieure en accueil permanent.

L'accueil temporaire est organisé pour une durée limitée à 90 jours par année civile et peut s'organiser de manière séquentielle par périodes programmées annuellement.

Au cours de l'année 2023, la MAS a pu accueillir six personnes différentes pour un total de 234 jours d'occupation. Cela représente un taux d'occupation de 64,1%, en léger recul de 4 points, soit 14 jours, par rapport à 2022.

Ce taux d'occupation aurait certainement pu être plus élevé mais une période d'incertitude concernant la date effective de l'emménagement dans les nouveaux locaux puis le temps nécessaire à la préparation du déménagement pour les 55 personnes accueillies ont entraîné une « pause » dans les accueils temporaires d'environ 2 mois entre le 16 mai et le 9 juillet.

Après l'entrée effective dans les nouveaux locaux qui s'est déroulée le mercredi 5 juillet 2023, une personne a d'ailleurs été directement accueillie le 10, soit 5 jours après.

4.4.3 UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL DE QUALITE

En 2023, sous la responsabilité du Chef de Service, l'équipe pluridisciplinaire de la Maison d'Accueil Spécialisée de Petite-Rosselle en charge de l'accompagnement direct des personnes accueillies se composait ainsi :

Emploi et qualifications - MAS de Petite-Rosselle		
Emplois	Qualifications	Quotité de temps de travail (en ETP)
Aide – soignant	Aide – soignant	28
Aide – soignant	Apprentie	1
Aide – soignant	Aide médico-psychologique	4
Aide-soignant de nuit	Aide – soignant	4
Aide-soignant de nuit	Aide médico-psychologique	1
Infirmière	Infirmière	3,60
Coordinatrice des soins / Référente hygiène	Infirmière	0,75
Assistant socio-éducatif	Moniteur - éducateur	3
Responsable d'unité	Éducatrice spécialisée	4 (dont 1 non remplacée en 2023)
Éducatrice spécialisée	Apprentie	1
Ergothérapeute	Ergothérapeute	1
Psychologue	Psychologue	0,50

L'objectif de chaque agent, quel que soit son métier, est avant tout d'accompagner la personne dans la continuation de la vie, plus particulièrement dans sa vie quotidienne, à savoir, son lever, son coucher, ses repas, ses soins, ses activités, ses occupations, ses sorties, ses achats...

Il s'agit donc délivrer des soins, entendus au sens classique du terme, mais aussi plus largement au sens de "prendre soin" de la personne.

Dans cet esprit, les services sont positionnés dans une démarche concertée, au service du projet personnalisé de chaque personne accueillie : approche globale de la personne, travail pluridisciplinaire de mise en complémentarité des compétences, management par le projet, recherche et mise en œuvre de solutions et de stratégies concertées, évaluation des actions...

Il y a quelques années encore, l'accompagnement des personnes accueillies a pu souffrir d'un certain cloisonnement des pratiques entre d'un côté la prise en charge soignante et de l'autre, l'accompagnement socio-éducatif. Cela pouvait s'expliquer par l'histoire de l'établissement qui était auparavant un IM pro, embauchant une majorité d'éducateurs ainsi que par une indéniable résistance au changement générée par l'évolution des pratiques et des besoins des personnes accueillies.

Le fait que le management était également scindé en deux avec un Cadre de Santé et un Chef de Service socio-éducatif ne facilitait pas non plus la définition claire d'un cap à suivre ; chacun pouvant avoir une vision différente des besoins des résidents et des priorités à mettre en œuvre au service de ceux-ci.

Aujourd'hui, s'il peut encore exister quelques tensions et désaccords ponctuels inévitables au sein de collectifs de travail, ceux-ci sont très majoritairement apaisés par la recherche concertée de solutions ou de stratégies visant au bien-être du résident et à une meilleure qualité de l'accompagnement. En ce sens, le travail d'équipe est plus sain et efficient.

L'équipe pluridisciplinaire travaille ainsi de manière plus coordonnée et cohérente au service d'un accompagnement de qualité. La mise en place de nouveaux outils, d'un management intermédiaire en proximité des équipes, d'espaces d'échanges et de partages d'expériences ainsi qu'une meilleure compréhension des missions de chacun a favorisé cette évolution.

Pour renforcer les compétences professionnelles des agents et s'inscrire dans l'évolution perpétuelle des politiques publiques, le chef de service de la MAS attache une importance particulière à la formation du personnel.

Ainsi en 2023, les agents ont participé à 206 jours de formation. 147 journées de formations collectives ont été dispensés en interne par des organismes extérieurs agréés. Les agents ont également suivi l'équivalent de 59 jours de formation en externe, soit dans le cadre de formations individuelles, soit lors de formations organisées en partenariat avec d'autres établissements sociaux et médico-sociaux. Cette dynamique de formation devra être poursuivie en 2024 afin d'améliorer encore la qualité de l'accompagnement prodigué au bénéfice des personnes accueillies.

a) Service Infirmierie

Chaque infirmière est référente d'une unité et détermine le projet de soin de chaque résident, l'évalue et le met en œuvre chaque année. Elle assure également le suivi, la mise en place et l'évaluation des soins délégués ou sur prescription en effectuant un plan de soin pour chaque résident. Elle s'assure de sa bonne application et de la traçabilité des soins et des traitements administrés.

Les infirmières rédigent la partie médicale du projet personnalisé et participent aux réunions de projet en lien avec les responsables d'unité sous l'autorité du Chef de Service.

Elles s'assurent de la mise à jour des dossiers médicaux et du Dossier de Liaison d'Urgence (DLU) et gèrent la coordination avec les intervenants extérieurs et/ou libéraux.

Un certain nombre de professionnels interviennent effectivement directement ou indirectement auprès des personnes accueillies. La majorité de ces partenariats font l'objet d'un conventionnement avec ODAS 57. Parmi eux, nous pouvons citer :

- Un cabinet de kinésithérapeute qui est présent au sein de la MAS 4 demi-journées par semaine.
- Une podologue qui intervient une fois par mois.
- Une équipe mobile de soins palliatifs que nous sollicitons en fonction des situations.
- Une pharmacie d'officine qui gère le conditionnement et la livraison des traitements.
- Le cabinet Handident à Haguenau spécialisé dans le soin dentaire à destination des personnes porteuses de handicap.
- Un cabinet de dentistes libéraux à Forbach.
- Un cabinet d'infirmières libérales.

b) Service Hébergement jour et nuit

Au 31 décembre 2023, 32 aides-soignants et une apprentie assuraient l'accompagnement des résidents aux actes de la vie quotidienne et aux soins dans une dimension globale de « prendre soin » de la personne accueillie.

Les aides-soignants dispensent, sous la responsabilité de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, des soins de prévention, de maintien, de relation et d'éducation à la santé pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie des personnes accueillies à la MAS.

Leurs activités s'inscrivent au sein d'une équipe pluriprofessionnelle et pluridisciplinaire ; ils contribuent par leur positionnement et leurs réflexions à l'élaboration d'un accompagnement de qualité pour les résidents.

Le rôle de l'aide-soignant à la MAS d'ODAS57 s'inscrit pleinement dans un accompagnement global du résident et prend en compte la dimension relationnelle des soins, l'animation, ainsi que les activités de socialisation.



Halloween 2023



Noël 2023

L'aide-soignant planifie ses actions en se référant au projet personnalisé (PP) du résident et dans le respect du Projet d'Établissement.

A ce titre, en 2023, 272 postes de travail de personnel soignant ont été dédiés à des accompagnements spécifiques tels que des activités éducatives, de loisirs ou culturelles. Cette tendance déjà en augmentation de 79% l'an passé du fait de l'amélioration de la situation sanitaire a encore augmenté de 26 % passant de 202 postes à 272.

Enfin, l'aide-soignant ou l'AMP est référent d'un ou plusieurs résidents. A ce titre, il assure le suivi des actions mises en œuvre pour les résidents dont il est référent et constitue le relais privilégié pour transmettre les demandes, souhaits et besoins de la personne à l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire.



Sortie achats de Noël 2023



Partenariat Ecole La Providence



Visite au Vaisseau à Strasbourg

c) Le Médecin Coordonnateur

Le médecin coordonnateur assure les consultations au sein de l'établissement les jeudis de 14h à 17h. L'infirmière organise les consultations, rédige les comptes-rendus de celles-ci, organise la mise en place des prescriptions et actualise les plans de soins.

Le médecin valide les procédures mises en place au sein de l'établissement et constitue une personne ressource pour tous les aspects relatifs à l'accompagnement médical des personnes accueillies.

Des transmissions spécifiques sont mises en place chaque vendredi après-midi entre les infirmières, les soignants, les responsables d'unités et, si nécessaire, les moniteurs-éducateurs et le Chef de Service, pour relayer les informations relatives à la visite du médecin.

d) Le Psychiatre référent

Un médecin psychiatre est présent à la MAS une demi-journée par semaine afin d'assurer un suivi des traitements psychiatriques en lien avec les troubles du comportement dont souffrent les résidents.

Elle joue également un rôle de facilitatrice dans les relations avec le CHS de Sarreguemines dont dépendent les établissements de Petite-Rosselle et elle intervient rapidement en cas de besoin.

Comme évoqué précédemment, l'accompagnement des personnes accueillies à la MAS de Petite-Rosselle ne peut et ne doit pas se limiter à la seule satisfaction des besoins primaires des résidents.

La notion de « prendre soin » des personnes qui nous sont confiées revêt un caractère global qui inclut également une perspective « éducative et socialisante ». C'est ce qui différencie et fait la spécificité d'une Maison d'Accueil Spécialisée par rapport à un hôpital ou, dans une moindre mesure, un EHPAD.

Le service socio-éducatif de la MAS de Petite-Rosselle se compose de 3 moniteurs - éducateurs.

Le rôle des moniteurs éducateurs est complexe et riche puisqu'ils interviennent au quotidien à différents niveaux dans l'accompagnement des personnes accueillies et apportent un regard, une analyse et un savoir-faire différents mais néanmoins complémentaire de celui de l'équipe soignante.

De par sa formation, sa manière d'entrer en relation avec le résident, sa capacité à prendre du recul et son sens de l'écoute et du dialogue, le regard et la posture professionnelle du moniteur-éducateur sur les situations rencontrées au quotidien sont sensiblement différents de ceux des aides-soignants.

De ce fait, le moniteur-éducateur fait partie intégrante de l'équipe pluridisciplinaire. Il est ainsi amené à échanger constamment avec les autres professionnels (équipe soignante, ergothérapeute, psychologue...) et à partager ses observations liées à l'évolution du comportement, des capacités et des difficultés des personnes accueillies.

Cela permet d'enrichir les échanges avec l'équipe pluridisciplinaire, et ainsi de proposer un projet personnel et un accompagnement global plus complets et cohérents, tenant compte de tous les aspects de la vie du résident.

Les interventions des moniteurs-éducateurs contribuent aussi grandement à favoriser le bien-être et le bien vivre ensemble et à permettre à chacun de trouver sa place individuellement et au sein du groupe ou de l'institution.

Il est ainsi appelé par l'équipe soignante à intervenir régulièrement et parfois urgemment au sein des unités de vie afin de désamorcer des situations complexes, de donner la possibilité aux résidents d'évacuer leurs tensions internes, d'exprimer leurs émotions, leurs préoccupations ou de leur apporter une occasion de s'extraire du groupe par le biais d'une sortie à l'air libre.

Ces interventions permettent également de comprendre, de prévenir et de contenir les troubles du comportement et ainsi éviter des potentielles hospitalisations en Centre Hospitalier Spécialisé qui doit rester l'ultime recours.

Une autre facette du travail des moniteurs-éducateurs réside dans l'élaboration, la mise en place et l'évaluation d'ateliers, activités et accompagnements visant d'une part à limiter autant que possible toute forme de régression (physique, intellectuelle, cognitive, ...) des personnes accueillies et de maintenir leur niveau d'autonomie ainsi que leurs capacités. Par ailleurs, ils permettent d'interagir directement sur le bien-être de la personne, son image de soi, son ouverture à l'extérieur, sa socialisation...

L'ensemble de ces accompagnements est inscrit dans le projet personnalisé de chaque résident. Ils sont réfléchis en fonction des observations et des échanges avec les personnes concernées et validées au regard de leurs besoins, de leurs capacités et de leur intérêt pour tel ou tel type d'accompagnement.

A ce titre, les moniteur-éducateurs constituent des personnes ressources qui vont être en capacité d'affiner les constats, de déterminer des projets adaptés et individualisés en repérant les potentialités des personnes ainsi que leurs marges de progression. L'accompagnement est donc un moyen, un support qui va au-delà d'une activité occupationnelle.

Le panel d'activités proposées à la MAS est varié et s'inscrit systématiquement dans les projets personnalisés des résidents. En voici une liste non exhaustive : cuisine pédagogique, piscine, activité physique adaptée, Snoezelen, écoute musicale, arts plastiques, bricolage, esthétique, équithérapie, ferme pédagogique, marche, sorties visant la socialisation

La mise en place et l'organisation de ces activités ont été perturbées par le déménagement et l'appropriation des nouveaux locaux qui nécessite une adaptation et une nécessaire remise en question des pratiques précédentes.

Débuté en juin 2021, le chantier de la nouvelle MAS « Les Colombes » s'est officiellement achevé en mai 2023. Après les indispensables commissions de sécurité et les démarches administratives inhérentes à l'ouverture d'une nouvelle structure, les résidents et les professionnels de la MAS ont pris possession des nouveaux locaux le mercredi 5 juillet 2023.

Comme évoqué dans le rapport d'activités 2022, cette étape très importante dans la vie des personnes accueillies et des professionnels a été préparée en équipe pluridisciplinaire à partir de janvier 2022. Au total, 17 réunions spécifiques ont été organisées avec ce groupe de travail au cours des 18 mois précédant le déménagement. Des « allers-retours » entre ce groupe et les autres agents intervenant auprès des résidents ont été réalisés régulièrement lors des réunions de pôle, des réunions d'équipe ou de manière plus informelle.

Ce travail a paru indispensable. En effet, certaines personnes vivaient dans les anciens locaux sis au 14 Rue de l'Hôpital à Petite-Rosselle depuis plus de 50 ans. En fonction des profils et des pathologies des uns et des autres, le changement de structure aurait pu être vécu comme un déracinement et un traumatisme pour nombre d'entre eux.

Le groupe de travail s'est donc penché sur les besoins spécifiques de chaque personne accueillie afin de permettre une transition en douceur et la plus agréable possible en amont, pendant et après le déménagement. Des aménagements spécifiques dans certaines chambres, la prise en compte du mobilier personnel, les besoins en accompagnements spécifiques ont été mis en avant.

Ainsi, certains ont été préparés plusieurs mois à l'avance pour être rassurés et pouvoir appréhender le changement dans les meilleures conditions possibles. D'autres n'ont été informés du déménagement qu'à la fin juin, dans le but de ne pas générer d'angoisse et de possibles passages à l'acte violents.

Dans le même ordre d'idées, après le passage de la commission de sécurité le 23 mai 2023 et la visite de conformité organisée deux jours plus tard, des dizaines de visites des nouveaux locaux ont été organisées par les éducateurs et les aides-soignants avec les personnes accueillies pour lesquelles cela présentait un réel intérêt.

Les familles ont aussi pu visiter la nouvelle MAS lors de deux après-midis les 31 mai et 2 juin 2023 en présence des Responsables d'Unités, du Chef de Service de la MAS et du Responsable Technique et Logistique d'ODAS 57. 23 personnes proches des personnes accueillies ont participé à ces deux visites à l'issue desquelles un café-gâteaux a été partagé.

Des réunions spécifiques concernant l'organisation du déménagement ont également eu lieu en juin 2023. Le 5 juillet, les 56 résidents et l'ensemble des agents ont déménagé de l'ancien site vers le nouveau en 2h30 et tout le monde était installé dans son unité de vie pour partager son premier repas à midi.

Le Bureau Veritas Certification France a d'ailleurs souligné la qualité de l'accompagnement lors du processus de déménagement ; le rapport final de l'évaluation externe menée en septembre 2023 mentionnant que « *L'entrée dans le nouveau bâtiment il y a à peine trois mois a été gérée de mains de maître puisque l'ensemble des résidents malgré leur handicap et leur histoire s'est parfaitement acclimaté à son nouveau cadre de vie.* »

Une crémillère réunissant l'ensemble des personnes accueillies et des agents en poste ou volontaires a été célébrée le mercredi 4 octobre 2023 dans la salle polyvalente.



Si le déménagement et l'installation dans les nouveaux locaux se sont bien déroulés, le deuxième semestre 2023 a été consacré à l'appropriation de ceux-ci par les résidents et les professionnels.

Malgré quelques ajustements nécessaires déjà réalisés (certaines portes ne permettaient pas le passage d'un fauteuil roulant) ou à venir (régulation de la température dans certaines salles, achèvement des travaux de menuiserie intérieure, pose de la main courante dans le couloir principal « la Rue », le nouveau bâtiment offre confort et sécurité aux usagers même s'il a fallu repenser et redéfinir l'utilisation des espaces et des locaux.

Lors des premières semaines, les résidents n'ont pas occupé l'espace comme à leurs habitudes ; « La Rue » qui se voulait un lieu de rencontres et d'échanges était souvent désert.

Les salles d'activités n'ont pas été immédiatement investies, faute de locaux de rangements et de défauts dans la régulation de la température des salles.

L'espace « balnéothérapie » n'est pas encore utilisé du fait d'un modèle de baignoire fourni ne correspondant pas aux besoins des personnes accueillies.

La salle dédiée à la coiffure et à l'espace « esthétique » ne dispose pas encore de siège adapté et l'activité « Bricolage » est en stand-by, faute d'espace dédié pour l'activité et le stockage du matériel nécessaire.

Ces contre-temps ont été réglés ou le seront prochainement et permettront une optimisation de l'occupation des différents espaces.

4.4.6 PERSPECTIVES 2024

Le travail d'appropriation des locaux et d'organisation des espaces se poursuivra en 2024 en fonction de l'avancée des différents « chantiers » internes.

La MAS de Petite-Rosselle a toujours été un lieu d'ouverture à et vers l'extérieur. L'emménagement dans des nouveaux locaux plus modernes et accueillants et la possibilité de disposer d'une grande salle va faciliter l'organisation de manifestations et de rencontres avec l'extérieur, aussi bien au sein d'ODAS57 que dirigées vers le milieu ouvert.

Ainsi plusieurs fêtes et manifestations seront programmées en 2024 :

- Carnaval (mars 2024)
- Chasse aux Œufs avec les enfants du personnel pour Pâques (avril 2024)
- Vernissage dans le cadre du nouveau partenariat avec l'école de la Providence de Forbach (mai 2024)
- Fête d'été de la MAS (juin)
- Visite à la MAS de la ferme pédagogique de la Petite Vallée de Longeville-les-Saint-Avoid
- Halloween (octobre)
- Noël



La poursuite d'une solide politique de formation renforcera encore les compétences de l'équipe pluridisciplinaire et permettra sans doute l'émergence de nouvelles approches et activités au bénéfice des personnes accueillies.

En 2023, une réforme importante a été mise en place pour les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT). Cette réforme a pour objectif d'améliorer les conditions de travail et la qualité de vie des personnes en situation de handicap, en leur offrant des perspectives d'avenir professionnel plus claires et des formations mieux adaptées.

Concrètement, cette réforme s'est traduite par plusieurs changements majeurs dans le fonctionnement des ESAT que nous essaierons de vous partager dans ce bilan de l'année 2023.

Cette réforme prévoit également une meilleure coordination entre les différents acteurs impliqués dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les ESAT travaillent ainsi en collaboration avec les établissements médico-sociaux, les centres de formation et les entreprises pour offrir aux travailleurs handicapés des parcours de formation et d'insertion professionnelle adaptés à leurs besoins.

4.5.1 DONNEES CHIFFREES ESAT ANNEE 2023

Effectif des professionnels intervenant à l'ESAT

- 1 Chef de Service
- 1 Responsable du site du Puits Gargan
- 2 Éducateurs Techniques Spécialisés
- 0,40 ETP d'Infirmière Diplômée d'État
- 0,50 ETP de psychologue
- 0,15 ETP d'IDEC
- 0,03 médecin coordonnateur
- 0,03 médecine psychiatre

- 16 ETP Moniteurs d'atelier
 - 5 ETP aux Espaces Verts
 - 3 ETP en Cuisine Centrale (4 ETP actuellement car 1 poste de sous-traitance est réaffecté en cuisine)
 - 2 ETP en sous-traitance
 - 2 ETP Hygiène des Locaux
 - 2 ETP en Blanchisserie
 - 1 ETP Polyvalent

- 1 Responsable de Cuisine
- 1 Cuisinier
- 3 ETP aides de cuisine

Effectif des usagers au 31/12/2023 : 119 usagers

- Moyenne d'âge de l'ESAT : 39 ans.
- Ouvrier le plus jeune : 21 ans.
- Ouvrier le plus âgé : 62 ans.
- Mouvements en 2023 :
 - 9 admissions ESAT.
 - 2 admissions FHESAT.
 - 9 sorties.
 - 4 arrêts à la demande de la personne.
 - 1 insertion en milieu ordinaire.**
- Réduction de temps de travail :
 - 1 usager est passé à 50 %.
 - 1 usager est passé à 80 %.

Déficiences intellectuelles	
q244. Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre principal	88
q245. Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle à titre associé	19
Autisme et autres TED	
q247. Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre principal	0
q248. Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED à titre associé	0
Troubles psychiques	
q250. Nombre de personnes présentant des troubles psychiques à titre principal	11
q251. Nombre de personnes présentant des troubles psychiques à titre associé	2
Troubles du langage et des apprentissages	
q253. Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre principal	3
q254. Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages à titre associé	1
Déficiences auditives	
q256. Nombre de personnes présentant des déficiences auditives à titre principal	2
q257. Nombre de personnes présentant des déficiences auditives à titre associé	1
Déficiences visuelles	
q259. Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles à titre principal	0
q260. Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles à titre associé	1
Déficiences motrices	
q262. Nombre de personnes présentant des déficiences motrices à titre principal	1
q263. Nombre de personnes présentant des déficiences motrices à titre associé	4
Déficiences métaboliques, viscérales et nutritionnelles	
q265. Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques, viscérales et nutritionnelles à titre principal	1

q266. Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques, viscérales et nutritionnelles à titre associé	0
Cérébraux-lésions	
q268. Nombre de personnes cérébro-lésées à titre principal	3
q269. Nombre de personnes cérébro-lésées à titre associé	0
Polyhandicap	
q271. Nombre de personnes polyhandicapées	0
Troubles du comportement et de la communication (TCC)	
q273. Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre principal	8
q274. Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication (TCC) à titre associé	13
Diagnostics en cours	
q276. Nombre de personnes en cours de diagnostic	0
Autres types de déficiences	
q278. Nombre de personnes présentant d'autres types des déficiences à titre principal	2
q279. Nombre de personnes présentant d'autres types des déficiences à titre associé	0

4.5.2 BILAN DES DIVERS SOUTIENS EN ESAT :

Petit rappel législatif du texte de loi 2002-2 qui aborde principalement le soutien en ESAT dans son article 3 :

« Participation de la personne à l'ensemble des activités dans le respect du règlement de fonctionnement et des dispositions du présent contrat, la personne accueillie s'engage à participer :

- *aux activités à caractère professionnel qui lui seront confiées,*
- *aux actions d'apprentissage et de formation qui auront été préalablement et conjointement identifiées comme nécessaires au maintien et au développement de ses connaissances et de ses compétences professionnelles,*
- *aux activités de soutien médico-social et éducatif qui auront été préalablement choisies au vu de ses aspirations et qui favorisent son accès à l'autonomie et son implication dans la vie sociale ».*

L'ESAT dans son fonctionnement est donc en devoir d'organiser deux types de soutien qui sont à caractère professionnel et médico-social et éducatif.

a) Soutien à caractère professionnel

- Les activités de production de l'ESAT impliquent des encadrants techniques la réalisation d'enseignements éducatifs permanents tant sur les gestes techniques que sur le comportement, le travail en équipe et la recherche d'autonomie des usagers dans les tâches qu'ils ont à accomplir. Ils doivent pour cela organiser des temps collectifs ou individuels de formation nécessaires à développer selon, leurs projets personnels, une progression dans les apprentissages. En complément, des stages internes à la structure ou en milieu ordinaire peuvent être organisés.

- La formation en 2023 :
 - 9 formations en interne ont été dispensées par un moniteur d'atelier pour la totalité des travailleurs des ateliers espaces verts, soit 31 personnes. Elles sont dédiées à l'utilisation des machines existantes dans le parc de l'ESAT et servent également à rappeler aux travailleurs les règles de bon usage et de sécurité au travail.

FORMATIONS INTERNES ASSUREES PAR UN MONITEUR D'ATELIER	
INTITULÉ	DETAILS
Attelage remorque	Mieux atteler et déconnecter. Bien fixer et/ou arrimer son chargement.
Harnais et EPI	Apprendre à adapter le réglage à sa morphologie pour une bonne utilisation de l'outil. Savoir comment travailler en sécurité pour soi et les autres.
Balisage chantier	Savoir réaliser un balisage répondant à la réglementation et respectant les normes de sécurité sur un chantier. Assurer la sécurité des personnes. Supprimer tous les risques d'accidents dus à une signalisation déficiente.
Entretien du petit matériel	Entretien du matériel thermique en espaces verts (tondeuse, débroussailleuse, souffleur).
Tondeuse autoportée	Connaissances des commandes. Assurer un maniement en toute sécurité en prévenant les risques. Maîtriser les techniques de conduite et de coupe d'une tondeuse autoportée. Épreuve théorique en vue de l'obtention de l'autorisation de conduite.
Broyeur à branche	Connaissances des commandes. Assurer un maniement en toute sécurité en prévenant les risques, balisage, posture... Maîtriser les techniques de broyage.
Tondeuse autotractée	Connaissances des commandes et des techniques de coupes. Assurer un maniement en toute sécurité en prévenant les risques.
Taille haie	Connaître la technique de taille de haie régulière. Savoir utiliser le taille-haie thermique en toute sécurité.
Transport/Livraison	Sécurité lors de la conduite des véhicules ESAT.

- 10 formations pratiques et théoriques ont été dispensées en 2023 par des organismes externes sur différents thèmes.
Elles ont un lien direct avec les activités productives de l'ESAT et visent à parfaire les connaissances des usagers sur les règles de sécurité, les normes en vigueur dans les ateliers, la technicité adaptée ainsi que la bonne posture.

FORMATIONS DISPENSEES PAR UN ORGANISME EXTERNE		
INTITULÉ	ORGANISME	NOMBRE/TH
Gestes et Postures	BS CONSEILS	16 personnes
Gestes Qui Sauvent (GQS)	PROTECTION CIVILE	30 personnes
Prévention et Secours Civiques de niveau (PSC1)	PROTECTION CIVILE	10 personnes
Professionnalisation de l'équipe « Hygiène des Locaux »	TERRANEO	16 personnes
RABC (Blanchisserie)	TERRANEO	14 personnes
HACCP (Cuisine)	GV RESTAURATION	22 personnes
Accompagner à l'utilisation des réseaux sociaux	ADVITAM	10 personnes
Pose de grillage rigide	PARCOURS COMPETENCES	6 personnes
Taille de haie	PARCOURS COMPETENCES	6 personnes
Information Sécurité Routière	GENDARMERIE	10 personnes

- 3 actions de préventions auxquelles 54 travailleurs ont participé ont été animées par l'infirmière d'ODAS 57 dédiée à 40% de son temps à l'ESAT concernant la santé et la vie au quotidien des travailleurs de l'ESAT.

ACTIONS DE PREVENTION ANIMEES PAR UNE INFIRMIÈRE D'ODAS 57	
INTITULÉ	NOMBRE/TH
Action Hygiène	18 personnes
Action Sexualité	18 personnes
Action Alimentation	18 personnes

b) Soutien médico-social et éducatif

Le soutien médico-social et éducatif est assuré par un Éducateur Technique Spécialisé (ETS). Il établit le calendrier, coordonne les aspects matériels et tient compte des demandes émanant des usagers lors de l'élaboration ou de l'actualisation des projets personnalisés (PP) pour constituer les groupes.

La diversité des activités extraprofessionnelles proposées au sein de l'ESAT offre une large palette favorisant le développement et l'autonomie du public accueilli dans sa vie quotidienne.

Des actions encadrées et animées par les moniteurs d'atelier et les ETS sont offertes tout au long de l'année aux travailleurs de l'ESAT.

Elles émanent de l'initiative des professionnels qui les conduisent et sont validées par l'ETS au regard des demandes formulées par les usagers. Chaque usager choisit son activité selon ses besoins et attentes, et ce choix est validé au regard du PP de chacun.

Le tableau récapitulatif ci-dessous synthétise les actions menées dans ce cadre à l'ESAT.

ACTIONS FAVORISANT L'ACCES A L'AUTONOMIE, LA SOCIALISATION ET L'INTEGRATION SOCIALE DES PERSONNES ACCUEILLIES	
THÈME DU SOUTIEN	NOMBRE DE PERSONNES
Code de la route	11 personnes
Apprentissage au code de la route en permettant de se perfectionner afin de s'inscrire au permis B	
Estime de soi	10 personnes
Savoir se percevoir, se connaître et à prendre soin de soi.	
Cuisine	10 personnes
Élaboration de plats simples et équilibrés pour les reproduire à la maison	
Mon logement et moi	10 personnes
Entretien de base concernant les fluides et l'électricité en logement	
Deutsch	10 personnes
Apporter quelques notions d'Allemand pour mettre en confiance, travailler l'autonomie, et faciliter le déplacement des usagers vers l'Allemagne.	
Sport	9 personnes
Rendre le sport ludique dans l'objectif de participer à la « Course des Pères Noël »	

c) Parcours Compétences :

Fin 2022, ODAS 57 a adhéré au Groupement de Coopération Sociale ou Médico-Sociale « Parcours Compétences ». Ce GCSMS est présent sur les 4 départements lorrains. Ce partenariat permet d'accéder au dispositif de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle (RAE). Il s'agit d'un dispositif d'évaluation et de comparaison des savoirs, des compétences et aptitudes professionnelles, fondé sur les critères des métiers exercés à l'ESAT.

Les travailleurs, avec l'aide des moniteurs référents constituent un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle en fonction du poste et l'atelier qu'ils occupent en ESAT. Le montage du dossier doit répondre au modèle fourni par « Parcours Compétence » et concerner une tâche bien précise. Toutes les rubriques sont à renseigner obligatoirement et doivent être illustrées de photos si besoin. Une fois complet, le dossier est transmis au GCSMS assorti conjointement d'une demande de réunion d'un jury interne ou externe. Les membres du jury étudient ensuite le dossier avant de fixer une date pour l'entretien final.

Le jour J, le jury évalue les acquis de l'expérience, les aptitudes et la motivation du candidat à exercer les fonctions correspondantes au métier. En s'appuyant sur ce dossier, le candidat est interrogé sur des questions en lien avec métier mais aussi sur son environnement professionnel ou institutionnel à l'ESAT comme par exemple le CVS (connaît-il cette instance et peut-il en expliquer le rôle ?).

Le dossier de RAE n'est pas noté en jury interne, seulement en externe. Pour ce dernier, contrairement à l'interne, la prestation est payante et se passe à l'extérieur (ESAT, GRETA ou autre) il doit être renseigné de façon méthodique.

La RAE est un outil pertinent pour les personnes en situation de handicap travaillant en ESAT car il formalise bien souvent des compétences acquises au cours de longues années d'expérience dans un domaine d'activité professionnelle qu'il permet de valoriser.

Après cette validation des compétences, les travailleurs concernées se voient décerner un certificat de RAE au cours d'une cérémonie qui marque l'aboutissement de leur investissement dans ce projet.

A ODAS 57, trois travailleurs de l'ESAT ont été récompensés en 2023. Cette certification "Parcours Compétent" a été délivrée le 1er décembre 2023 à l'ESAT Sainte Agathe de FLORANGE où étaient présents plusieurs ESAT mosellans.

Pour célébrer cette réussite, ils étaient accompagnés de leurs moniteurs référents qui les ont soutenus et accompagnés dans l'élaboration de leurs dossiers RAE.

Au moment de la remise du certificat, chacun, s'il le désirait, a pu se présenter aux nombreuses personnes du public et dire ce qu'il souhaitait sur son parcours. Le moniteur référent a pu lui aussi rajouter un petit mot pour féliciter le travailleur et compléter son parcours si nécessaire. La cérémonie s'est clôturée avec une boisson et des mignardises. Chacun est reparti chez soi, fier de ces récompenses et du travail accompli.

4.5.3 COURSE DES « PERES NOËL »

Le moniteur référent du soutien « Sport » est à l'initiative de ce projet de « Course des Pères Noël »

Celle-ci s'est déroulée le 03/12/2023, jour du marché de Noël à Petite-Rosselle. Afin de faire aboutir la seconde édition de ce projet, des partenariats ont été engagés entre ODAS 57 et la Mairie de Petite-Rosselle, le PARC EXPLORE et l'OMSC de Petite-Rosselle.

Le départ s'est déroulé sur le site du Musée de la Mine et le parcours emprunte des chemins en forêt ou non circulables en voiture pour raison de sécurité. Il y a toutefois des traversées de route (en sécurité) pour rejoindre lieu d'arrivée ; salle de la Concorde de Petite-Rosselle où une collation attendait participants et encadrants.

Une remise de médaille a clôturé la manifestation ponctuée par les applaudissements du public présent et les remerciements de Mme REMIATTE, Directrice d'ODAS 57.

Un grand merci aux vétérans du club de football de Petite-Rosselle qui ont assuré la dimension logistique et technique (tentes, passage des routes, ravitaillement etc.).

Cette année, nos sponsors étaient nombreux et leurs dons ont permis d'offrir la collation du ravitaillement, l'achat des médailles, des costumes, et de gourmandises pour tous les participants (Père Noël en chocolat, pains d'épices).

Pour 2023, la course était ouverte à tous, personnes en situation de handicap ou valides ainsi qu'aux structures accueillant des personnes en situation de handicap de la région.

Le succès était encore une fois au rendez-vous, beaucoup de personnes ont pris le départ et tous étaient ravis d'avoir participé à ce moment convivial et sportif. Ce fut une belle réussite que nous espérons renouvelée l'année prochaine.

Cet événement permet également de faire connaître les établissements accueillant des personnes en situation de handicap auprès du public du milieu ordinaire et de faire se côtoyer ces deux mondes parfois trop distants.



4.5.4 PERSPECTIVES

En lien avec le Chef de Service, le Chef d'Atelier et l'équipe d'encadrants techniques a pour objectifs de :

- Créer de nouvelles formations adaptées aux travailleurs handicapés et des outils de travail favorisant leur autonomie.
- Développer de nouveaux partenariats extérieurs pour les soutiens et formations.
- Pérenniser les contrats existants et développer les activités commerciales de l'ESAT en recherchant de nouveaux clients.

4.5.5 ATELIER ESPACES VERTS

L'atelier espace vert est composés de 5 moniteurs et **31 usagers**.

En période hivernale 2023, la plupart des usagers des espaces verts ont commencé à rénover et moderniser les installations intérieures et la décoration des espaces verts à l'extérieur de l'ESAT du Puits Gargan. Pendant ce temps, d'autres ont effectué la maintenance des équipements d'espaces verts ou se sont chargés de la pose du grillage à l'extérieur de l'ESAT. Le reste de l'effectif travaillait dans l'atelier de sous-traitance, où ils ont assemblé des presse-étoupes pour la société SIB de Boulay-sur Moselle ou conditionné des vis pour la société GARELLY de Forbach.

En février, la société carnavalesque de la ville de Carling nous a sollicités pour le nettoyage de leur salle avec l'aide de l'équipe « Hygiène des Locaux ».



A partir d'avril 2023, les équipes ont repris leurs activités d'entretien des espaces verts en honorant la réalisation de tous les contrats que nous avons pu signer. Nous avons répondu à diverses offres et avons gagné la confiance de nos clients, notamment Véolia, qui nous a renouvelé la sienne en nous attribuant le marché d'entretien des passerelles sur le secteur de Forbach, Sarreguemines et Château-Salins. Nous avons également une équipe qui s'occupe de l'entretien des espaces verts de différentes structures sur le technopôle de Forbach et une autre équipe s'occupe des parcs de loisir et des bordures de route de la ville de Schoeneck depuis plusieurs années puisque la commune nous accorde sa confiance et nous félicite à chaque fin de saison.

Nos clients les plus importants sont Véolia, la Communauté d'Agglomération de Forbach et le vivier d'entreprises du technopôle de Forbach. Nous travaillons également pour des particuliers. Il est à noter que nous avons démarché de nouveaux clients tels que le SYDEME.

Nous avons cependant connu une année difficile sur cet atelier en raison des conditions climatiques très sèches pendant la période estivale qui a entraîné une baisse du nombre de projets sur lesquels nous avons travaillé tout au long de l'année.

Dans le cadre de la réforme des ESAT, nous avons cherché à accroître l'autonomie de nos travailleurs au sein de notre atelier. Ainsi, nous en avons formé certains à la conduite de véhicules et à l'exécution de certaines tâches en toute autonomie. Nous avons également une personne qui assure l'entretien de nos machines en autonomie ce qui nous permet d'avoir constamment des équipements en état de fonctionnement pour nos travailleurs.



4.5.6 ACTIVITE A L'ATELIER BLANCHISSERIE

L'atelier est composé de 2 monitrices et **18 usagers**

La production du traitement de linge est d'environ 2 800 kg de linge par semaine.

La clientèle se répartit ainsi :

- + 7 EHPAD (litterie), Les Amis du Herapel (litterie) ainsi que 3 associations des Amis de la Nature pour de la literie également.
- + Établissements spécialisés : MAS (vêtue, literie et tenues professionnelles), FAS (litterie), FAP (litterie et vêtue), Moissons Nouvelles (litterie et occasionnellement la vêtue).
- + Tenues de travail : Continental Sarreguemines, EPG Henriville, l'ensemble des tenues professionnelles des travailleurs et du personnel de l'ESAT (cuisine, ateliers du Puits Gargan et blanchisserie).

La blanchisserie est équipée de 3 machines pouvant assurer le traitement de 100 kg de linge avec une rotation de 5 machines par jour du lundi au vendredi.

L'atelier accueille 18 travailleurs (9 femmes et 9 hommes) et 2 monitrices d'atelier. Parmi ces travailleurs, 3 ont été formés à la conduite du camion qui transporte le linge sur les différents sites, ceci dans le but de les amener vers une inclusion en milieu ordinaire.

Nous avons mis en place des pictogrammes pour faciliter le repérage de certaines techniques de travail pour les personnes qui ne savent pas lire. Une bonne condition physique est recommandée car tous les postes se font en station debout toute la journée et parfois dans des conditions de grosses chaleurs.

Un important budget a été alloué à la blanchisserie durant l'année 2022/2023 dans le but d'améliorer les conditions de travail. Il s'agit de l'installation de persiennes pour éviter les rayons de soleil directs sur les baies vitrées de l'atelier et donc qu'il fasse moins chaud mais le plafond a également été isolé pour nous protéger du froid en hiver et du chaud en été. Deux nouveaux climatiseurs ont aussi été installés dans la zone propre. Il est aussi prévu de remplacer 2 gros séchoirs et d'acheter des chariots Rolls afin d'augmenter la capacité de production hebdomadaire de 200 kg au grand maximum.

Le hangar de la Blanchisserie a été motorisé afin de contribuer à la prévention des risques professionnels pour les travailleurs de cet atelier.

Nous rencontrons encore épisodiquement du linge contaminé en provenance des différentes structures mais il est traité selon le protocole de décontamination.

Nous avons accueilli 4 stagiaires, certains issus d'IMpro et d'autres, dans le cadre de mise en situation en milieu professionnel en ESAT (MISPE) en vue d'admission.

En ce qui concerne les activités de soutien médico-social, une nouvelle organisation a été mise en place. 11 activités ont été choisies en fonction des besoins repérés chez chacun des travailleurs lors de l'élaboration ou l'actualisation de leurs PP ou à leurs demandes. Elles sont dispensées par les moniteurs d'atelier et pendant la journée de travail.

Ce changement notable a demandé une organisation précise afin de ne pas pénaliser les ateliers dans leur fonctionnement et ne pas impacter les objectifs de production. La majorité des personnes sont satisfaites de ce nouveau fonctionnement qui génère beaucoup moins de stress et leur permet de mieux apprécier les apprentissages.

En novembre 2023, une travailleuse de l'équipe est partie en retraite et un travailleur est décédé suite à une maladie.

Nous avons traité sur une courte durée (de septembre 2023 à octobre 2023) des tenues de travail pour la société FOSELEV Industrie (agence de Fos sur Mer).

4.5.7 CUISINE CENTRALE ET SATELLITES

En 2023, nous avons intégré, en plus de notre client principal que sont les foyers et la MAS d'ODAS 57, le marché de l'UGECAM de Longeville-lès-saint-Avold. Ce nouveau client nous a fait gagner 138 repas par jour soit 4 278 repas par mois.

Nous avons eu les premiers résultats des mixés qui ont été mis en place au 1er février 2023, les analyses ont été efficaces sur l'ensemble de l'année et des retours qualité plutôt satisfaisants. Un poste d'aide de cuisine a été créé spécifiquement dédié à la confection des mixés.

Avec l'augmentation du nombre de repas que nous avons réalisés, nous avons renforcé l'effectif d'un moniteur d'atelier à la cuisine (redéploiement de l'effectif total des moniteurs d'atelier de l'ESAT)

Effectif de la cuisine :

- 1 responsable de cuisine
- 1 cuisinier
- 3 moniteurs d'atelier
- 1 moniteur d'atelier sur le site de la Résidence Paul Verlaine
- 1 aide de cuisine pour les mixés
- 2 aides de cuisine (dont 1 chauffeur du lundi au vendredi) qui travaille pour le foyer le soir et le week-end.
- 23 usagers

Bien évidemment, nous avons mis un certain temps à prendre le rythme. Les deux premiers mois ont été une phase exploratoire qui nous a permis d'ajuster l'effectif. L'arrivée d'un moniteur en milieu d'année a permis de stabiliser l'équipe et de soulager les travailleurs handicapés

La visite des services vétérinaires a fait état d'un rapport avec une mention très satisfaisante. De plus, cette année a été marquée par le déménagement de l'ancienne MAS vers ses nouveaux locaux, rue de la Frontière. Il a fallu travailler sur la réorganisation des pratiques afin de s'adapter aux exigences liées au changement de bâtiment.

La cuisine satellite située à la Résidence Paul Verlaine a été équipée de matériels high-techs et toute la zone cuisine basse, le secteur plonge et le self ont été réhabilités.

Pendant 3 mois, nous avons dû adapter notre organisation de travail aux conditions induites par ces travaux et le travail accompli nous a permis de conserver notre agrément « cuisine - satellite ».

4.5.8 ATELIER SOUS-TRAITANCE

Effectif global de l'atelier : 29 usagers

- Ouvrier le plus jeune : 29 ans.
- Ouvrier le plus âgé : 59 ans.
- Mouvements en 2023 : 1 admission ESAT, 0 admission FHESAT et 1 sortie.
0 arrêt à la demande de la personne
0 insertion en milieu ordinaire
- Réduction de temps de travail : 1 usager est passé à 50 %.

L'activité a fonctionné normalement durant l'année 2023 avec principalement quatre clients :

- Société SIB située à Boulay :

L'activité principale de l'atelier consiste à l'assemblage de différentes pièces pour le montage de presse-étoupe, servant dans l'équipement électrique industriel ou le bâtiment.

- Société JOKON située à Folschviller :

En baisse constante depuis plusieurs années, les tâches sont le collage et le montage de feux pour l'automobile.

- Société MESURA, située au Technopôle de Forbach Sud :

Les activités consistent à l'assemblage de trois sous-ensembles entrant dans la composition de compteurs à gaz. Les commandes sont régulières et faites selon leur besoin.



4.5.9 RELAIS LA POSTE

Suite à la signature d'une convention entre la Poste et ODAS 57, le Relais La Poste a ouvert ses portes en septembre 2018 sur le site du Puits Gargan, offrant ainsi une ouverture sur la ville de Petite-Rosselle et créant des liens nouveaux avec les habitants du quartier. Cette initiative vise à favoriser une meilleure connaissance mutuelle entre les résidents et les usagers de l'ESAT.

Située dans le hall d'accueil de l'ESAT du Puits Gargan, l'Agence Postale emploie **2 usagers** et un encadrant à proximité des usagers pour répondre à leurs besoins. Les services proposés incluent la réception et la distribution de courrier, la vente de produits postaux tels que des timbres, des enveloppes affranchies, des courriers suivis, ainsi que la mise en place d'un nouvel outil informatique pour les enregistrements.

Afin d'améliorer la qualité de ses services, l'ESAT a également mis en place un visiophone et une ouverture à distance pour les clients La Poste, ainsi qu'un coffre-fort et une caisse pour les transactions monétaires. Cette initiative permet à l'ESAT de renforcer son ouverture sur l'extérieur et de favoriser l'inclusion des travailleurs handicapés dans la communauté locale.

Nous réalisons :

- Réception de courrier – réception de colis.
- Distribution des courriers.
- Vente de produits (timbres, enveloppes affranchies, enveloppes suivies, colissimo, colis Chronopost, bordereau courrier recommandé, pièce de monnaies de Paris...).
- Mise en place d'un nouvel outil informatique pour les enregistrements.
- Mise en place d'un visiophone et d'une ouverture à distance pour les clients La Poste.
- Mise en place d'un coffre-fort.
- Attribution d'une caisse avec de l'argent.



4.5.10 HYGIENE DES LOCAUX

Cet atelier est actuellement composé de **18 usagers** et de 2 monitrices d'atelier

Déroulé chronologique pour l'année 2023

Novembre 2022, nous commençons l'atelier à l'ancienne MAS. Au début de l'année 2023, nous effectuons le nettoyage des bungalows de travaux sur le chantier de la nouvelle MAS et nous commençons également à intervenir avec les travailleurs handicapés les week-ends et jours fériés.

Nous continuons ce début d'année avec un chantier extérieur pour une partie de l'équipe en nous occupant du nettoyage de la salle des fêtes de la commune de Carling. Le client étant satisfait, nous devrions continuer à être sollicités pour les années à venir.

En milieu d'année nous avons aussi effectué avec une partie de l'équipe, un nettoyage complet de deux appartements après travaux.

Parallèlement, nous assurons aussi le nettoyage régulier et complet du site de la nouvelle MAS au fur et à mesure de l'avancée des travaux en scindant l'équipe en deux afin de continuer notre intervention sur l'ancienne MAS.

En juillet 2023, début du nettoyage régulier et complet du site de la nouvelle MAS avec prise de repères du nouveau lieu d'intervention comprenant le nettoyage des chambres ainsi que celui des vitres intérieures et extérieures des unités.

Au mois de septembre l'équipe a pu bénéficier d'une formation en Bionettoyage assurée par TERRANEO.

La constitution de cette équipe « Hygiène des Locaux » est une réussite qui consacre l'aboutissement du travail de formation et d'accompagnement quotidien mené auprès des travailleurs.

Nous travaillons au développement de cette activité où semblent s'épanouir les usagers qui y travaillent.

4.6 ORGANISATION DES SERVICES TECHNIQUES ET LOGISTIQUES

4.6.1 SERVICE TECHNIQUE ET TRAVAUX

Cette année a été marquée par le déménagement de la MAS qui a énormément mobilisé le service technique. Il a fallu effectuer le transfert des différents mobiliers tout en assurant l'aménagement de la nouvelle MAS (étagères, tableaux d'affichage, montage de chariots etc...) et gérer les locaux de l'ancienne MAS (réparations diverses et évacuation de l'ensemble du site pour finaliser la vente des locaux).

Les demandes d'intervention sur les différentes structures ont également augmenté cette année, engendrant un retard conséquent sur l'intégration de l'atelier dans les locaux de l'ESAT qui sera finalisée en 2024.

Divers travaux ont également été réalisés :

- FAP
 - Remplacement des 2 chaudières et du système de régulation.
 - Rénovation de 2 toitures terrasses.

- FAS
 - Mise en place de vidéo surveillance en extérieur (côté ancienne MAS).

- ESAT
 - Traçage de places de parking.
 - Création d'une nouvelle douche.
 - Aménagement de l'atelier service technique (en cours)

4.6.2 SERVICE HYGIENE DES LOCAUX

En 2023, le fonctionnement de l'équipe pluridisciplinaire MAS/ESAT a été finalisé. L'intégration dans les nouveaux locaux a modifié l'organisation du travail. Les interactions entre les travailleurs de l'ESAT, les monitrices d'atelier et les ASI sont bien organisées et un réel partenariat enrichissant pour tous, s'est noué.

Une formation au bio nettoyage destinée à l'ensemble des professionnels et travailleurs intervenant dans l'entretien des locaux a été organisée ainsi qu'une formation relative aux procédures à mettre en place.

Concernant le FAS et le FAP, les agents ont pu commencer à travailler sur les deux sites de manière ponctuelle afin d'accroître leur polyvalence et découvrir les spécificités de chaque structure. Le projet de créer un service commun aux deux foyers est toujours à l'étude et sera finalisé en 2024.

4.7 PROJETS EN COURS

- Rénovation de la salle de restauration du self de la Résidence Paul Verlaine. Il est prévu de revoir entièrement le système de chauffage, d'isoler le plafond et d'installer des stores occultants sur les baies vitrées.
- Installation de prises de recharge pour les voitures électriques sur les différents sites.
- Reprise des travaux menuiserie à la MAS suite à la liquidation de l'entreprise titulaire du marché.